



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

L'AGENCE D'URBANISME, outil performant d'aide à la décision pour l'aménagement local

Notre structure est associative (association loi 1901 créée en 1976) et rassemble des collectivités territoriales, le département, l'État et les chambres consulaires.

L'agence appartient au réseau national des agences d'urbanisme (FNAU).

Notre site internet : www.topos-urba.org

Agence d'urbanisme
des territoires de l'Orléanais
6 bis avenue Jean Zay
« Le MILLÉNIUM » – 45000 Orléans
tél. : 02 38 78 76 76
agence.urbanisme@topos-urba.org

Directrice de la publication :
Géraldine DUVALLET

Contributeurs : N. ARBAOUI –
A. DOZIAS – M. FAUCARD – L. FOUILLÉ –
Ch. KERHOAS – K. LIAUKOVA –
H. OLLIVIER – A. PAGET – H. SERGENT.

Impression : Imprimerie MAG

Date de publication : juin 2021 - ©TOPOS

topos

SOMMAIRE

- 3 L'INTRODUCTION
- 4 Retrospective 2014-2020
- 9 Les temps forts de l'année 2020
- 11 UN CAP FIXÉ POUR LA PÉRIODE 2018-2020 :
LE PROGRAMME PARTENARIAL CADRE
- 13 Observer la population et son organisation
dans le territoire
Les outils de l'observation
L'état d'avancement des observatoires en 2020
- 33 Développer des réflexions prospectives
et des analyses stratégiques
Les études
Les outils en cours de développement
- 41 Mettre en mouvement les forces de réflexion
Construire des partenariats à l'échelle
de l'InterSCoT des territoires de l'Orléanais
360° de la communication digitale en 2020
Participation au réseau de la Fédération
Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU)
- 51 UNE ORGANISATION AU SERVICE
DU PROGRAMME PARTENARIAL
- 52 Nouveau mandat municipal/
nouveaux représentants à l'agence
- 53 Le renouvellement des instances
en novembre 2020
Les membres de l'Assemblée Générale
Les membres du Bureau
Les membres du Conseil d'Administration
Les séances en 2020
- 57 L'équipe de l'agence
Les mouvements
Poursuivre les actions de formation
- 59 Les évolutions des moyens techniques
Appréhender simplement le RGPD

POSTER
DÉTACHABLE

P. 29-32

INTRODUCTION



- **Jean-Vincent VALLIÈS**, Président de TOPOS - Agence d'urbanisme des territoires de l'Orléanais, Maire de Chécy et vice-président à Orléans Métropole en charge de l'Aménagement durable du territoire, planification urbaine et stratégie foncière.

2020 : poursuivre l'action engagée, se préparer à de nouveaux horizons

L'année 2020 vient clore le cycle du programme partenarial 2018-2020 de l'agence d'urbanisme. Un programme triennal dont l'objectif était ambitieux, puisqu'il dirigeait l'agence vers de nouvelles missions et l'élargissement de son partenariat.

Les objectifs sont atteints et ce rapport d'activité permet d'en prendre la mesure : le chemin parcouru entre le début du mandat municipal 2014 et aujourd'hui, nous rappelle des étapes fortes et les orientations choisies.

La politique de communication prend toute son ampleur en 2020. La communication digitale, outre de répondre aux contraintes sanitaires, nous a maintenue en lien avec nos partenaires. Les mises en ligne des études réalisées depuis 2018 se sont succédées à un rythme sans précédent sous divers formats, multipliant les canaux de diffusion et les supports.

Le savoir-faire de la nouvelle agence se dessine : Horizons Métropolitains avec ses 180 indicateurs démontre la faculté de concertation avec les élus, services et partenaires, la mobilisation des bases de données à différentes échelles, la définition

d'indicateurs pertinents pour offrir un portrait de territoire très étoffé. Les observatoires suivent cette même logique et se déploient au fil des partenariats et des attentes de nos membres. Les outils les accompagnent, les études et synthèses proposent un nouveau regard sur plusieurs thématiques, la prospective prend place dans le panel des nouveaux outils de réflexion et de préparation de l'avenir !

En tant que Président de Topos, j'aurai à cœur de poursuivre ces orientations avec mes collègues représentants à l'agence. Mes précédents mandats et participations aux travaux de l'agence me confortent sur la pertinence de la dynamique engagée.

Les bases sont posées. À présent, il nous faut porter cette dynamique avec les nouveaux adhérents : aller chercher auprès d'eux les ambitions qu'ils portent dans une relation inter-territoriale, investir les différentes échelles de territoire, révéler les identités, les interdépendances, accompagner les projets de territoire et leurs équilibres.

La crise sanitaire percuté les trajectoires des projets de territoire et nous renvoie vers divers sentiments et attentes : perplexité, inquiétude, résilience, transitions, rapport aux autres, solidarité... Les réactions sont vives, rapides, tactiques. L'envie d'innover, de bousculer, de prendre de nouvelles résolutions est présente et transcende les débats.

L'agence fait face à ces bouleversements. D'abord sur son organisation de travail : 100 % de télétravail sur une grande partie de l'année 2020, de nouvelles formes de production collective à découvrir et à inventer. L'année a néanmoins été très productive. Le programme de travail s'est ajusté pour intégrer de nouvelles attentes, décaler certains projets, s'adapter à une gouvernance plongée dans les urgences de la crise.

L'agence se projette également sur des enjeux émergents pour préparer le nouveau programme triennal 2021-2023. Elle investit les nouvelles composantes de l'action publique : plan de relance, programmes de l'ANCT,... Les travaux réalisés sont autant d'éléments à considérer comme « l'état 0 » d'une nouvelle trajectoire. L'agence sera présente pour répondre aux objectifs de suivi, évaluation, appropriation, prévision, projection des dynamiques territoriales.

**« LES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS :
5 EPCI ET 2 PETR ADHÉRENT À TOPOS
EN 2019 ET 2020. »**

RETROSPECTIVE 2014-2020

Pour TOPOS, le mandat qui s'achève a été l'un des plus marquants de ces dernières années dans son fonctionnement.

En 2015-2016, un changement de cap des missions a été souhaité.

La mise en œuvre d'une nouvelle feuille de route s'est traduite par une réorganisation importante de l'agence et de ses missions.

> UN PROGRAMME DE TRAVAIL EN APPUI DU MANDAT MUNICIPAL

L'agence d'urbanisme a produit aux côtés de ses collectivités membres des études qui ont porté l'action des politiques publiques :

1.

SUIVI DU PROJET MÉTROPOLITAIN

Le projet métropolitain a été voté en 2017. Les **180 indicateurs définis** permettent de placer Orléans Métropole parmi les 22 métropoles, présenter ses caractéristiques propres et envisager un suivi des effets du projet dans le temps.



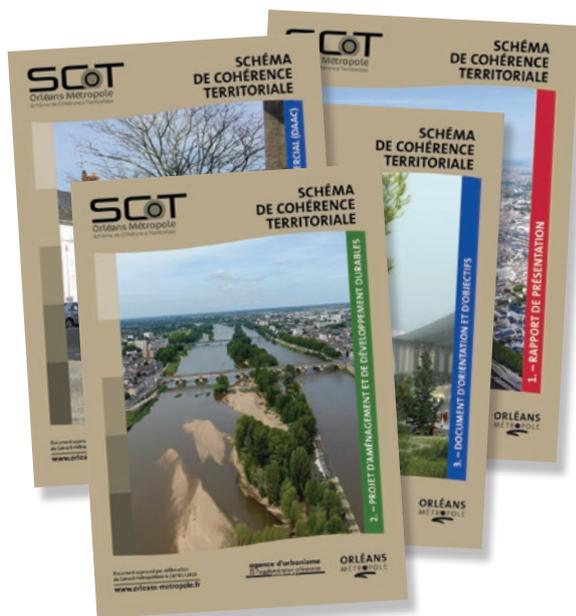
2.

LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE D'ORLÉANS MÉTROPOLE

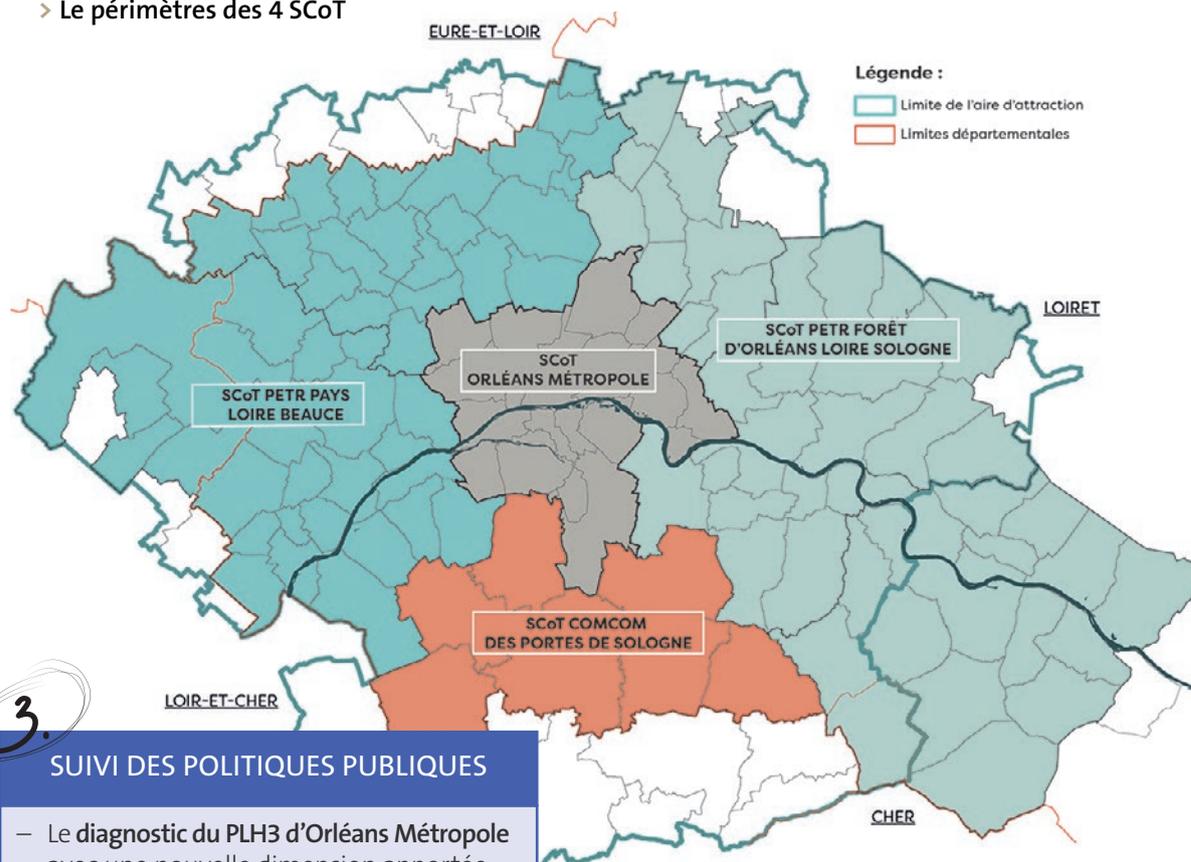
Le SCoT d'Orléans Métropole commencé en 2014 a été approuvé en 2019 : 5 années d'échanges, de concertation, d'analyses, d'hypothèses pour l'élaboration de ce schéma d'aménagement du territoire. Aujourd'hui, mis en œuvre en partie par le PLUM*, son projet porte de nombreux concepts :

- le positionnement d'Orléans Métropole : la « **Métropole Capitale** » ;
- L'enjeu paysager de la métropole et de ses franges, partagé notamment avec les territoires voisins au sein d'un InterSCoT : la « **Métropole Paysage** » ;
- la « **Métropole des Proximités** », basée sur une modélisation objective de ce que représente la proximité (« la ville du 1/4h » adaptée aux spécificités locales).

*PLUM (Plan Local d'Urbanisme d'Orléans Métropole) sera arrêté au printemps 2021.



> Le périmètres des 4 SCoT



3.

SUIVI DES POLITIQUES PUBLIQUES

- Le **diagnostic du PLH3 d'Orléans Métropole** avec une nouvelle dimension apportée sur l'habitat, vu par le parcours résidentiel.
- Les dernières **révisions de PLU communaux** avant le transfert de la compétence PLU à Orléans Métropole.
- Le **bilan tiré de la réalisation de la seconde ligne de tramway** (dit bilan LOTI), La Chapelle-Saint-Mesmin – Orléans – Saint Jean de Braye, *ligne B*.

5.

CONCERTATION InterSCoT DES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS

L'animation partenariale auprès des EPCI et PETR de l'aire d'attractivité orléanaise. Elle a abouti à de **nouvelles adhésions** à la suite de rencontres en InterSCoT pour partager l'avancement des 4 SCoT en cours d'élaboration sur ce mandat.

4.

LES OBSERVATOIRES POUR SUIVRE ET ÉVALUER DES EFFETS DES POLITIQUES PUBLIQUES

La définition et la mise en place d'une dizaine d'**observatoires thématiques**, dont les feuilles de route accompagnent des attentes fortes de nos membres sur des points particuliers :

- le logement étudiant,
- l'identification des copropriétés dégradées,
- l'usage et la consommation d'espace,
- les équipements et la proximité,
- ...

6.

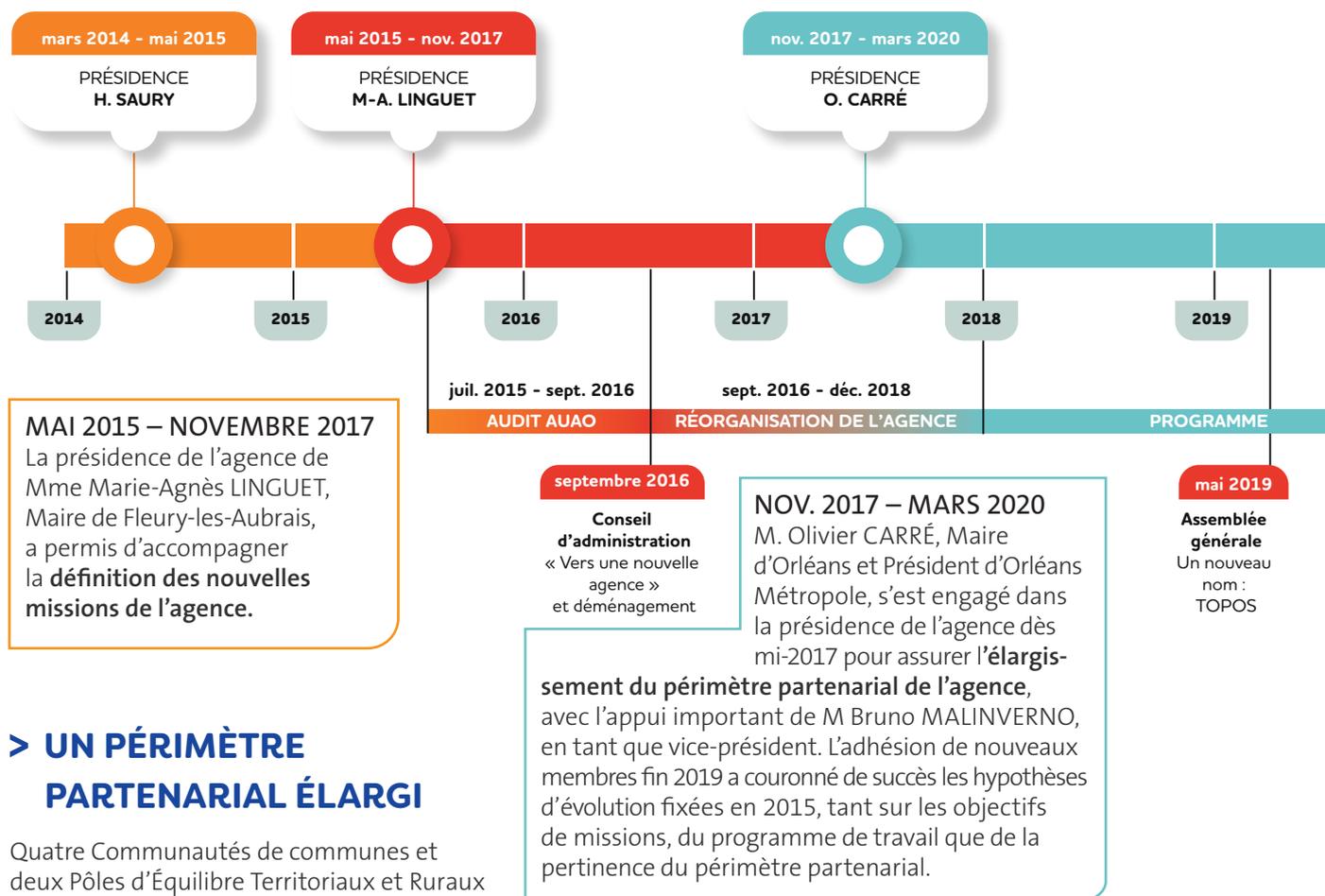
LA MISE EN PLACE D'OUTILS POUR FACILITER LES ANALYSES

Sans être exhaustif, la **cartographie de l'occupation du sol**, aux millésimes 2006 et 2016, de l'ensemble des territoires de l'Orléanais, promet de futures exploitations pour enrichir les études, analyses et connaissances de la transformation des territoires.



Retrouvez toutes nos actualités sur www.topos-urba.org

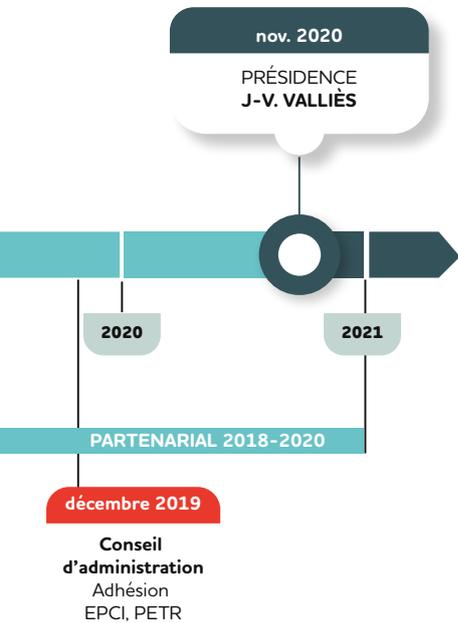
> ÉVOLUTIONS DE LA GOUVERNANCE À L'AGENCE



> UN PÉRIMÈTRE PARTENARIAL ÉLARGI

Quatre Communautés de communes et deux Pôles d'Équilibre Territoriaux et Ruraux ont adhéré à l'agence fin 2019 et début 2020. **L'agence exerce ses missions ainsi pour presque 400 000 habitants.** Elle couvre en indicateurs, études, analyses, outils et animations partenariales un espace majeur dans les flux du quotidien : habitat, emplois, santé, loisirs, études... La pertinence de ce périmètre partenariale est confortée par le nouveau périmètre des aires urbaines défini récemment par l'Insee, et aujourd'hui appelée « aires d'attractivité ».



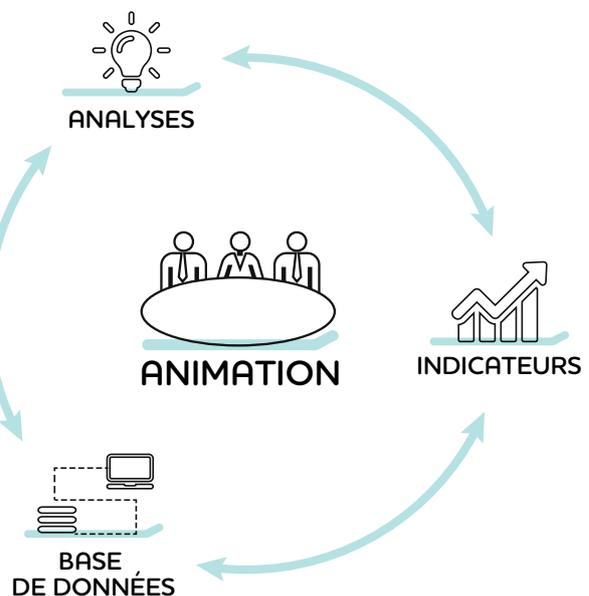


NOVEMBRE 2020

Les nouveaux administrateurs installés par l'assemblée générale du 5 novembre 2020, ont désigné un bureau et élu M Jean-Vincent VALLIÈS, Maire de Chécy et vice-président à Orléans Métropole en charge de l'Aménagement durable du territoire, planification urbaine et stratégie foncière, président de TOPOS. Le bureau est par ailleurs formé avec une **parité homme-femme**.

> UNE ORGANISATION INTERNE RENOUVELÉE ...

Les ressources humaines ont été adaptées, des départs mais également de nouvelles compétences ont été intégrées. L'agence a développé de nouvelles méthodes de travail, tant sur l'organisation de la donnée, la gestion des études que sur la communication de ses travaux et événements.



TOUT SAVOIR SUR TOPOS

AGENCE :
<https://www.topos-urba.org/topos-agence-durbanisme-un-outil-au-service-des-territoires/>

ORGANISATION
<https://www.topos-urba.org/topos-une-association-ancree-dans-le-tissu-local/>

LES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS SUR LE PORTAIL CARTO

ESPACE PARTENARIAL DE L'AGENCE D'URBANISME :
<https://storymaps.arcgis.com/stories/045f14a48ba746be84dcd146d2165961>

> UN NOUVEAU NOM TOPOS...

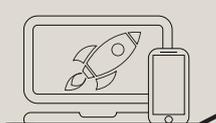
Pour marquer cette mutation, le changement de nom de l'agence s'est imposé. Après 40 années de recours à l'agence d'urbanisme de l'agglomération orléanaise [AUAO], TOPOS vient marquer son périmètre d'action les territoires de l'Orléanais (TO) et ses missions : Prospective, Observation et études Stratégiques (POS).

...ET DE NOUVEAUX AXES DE COMMUNICATION

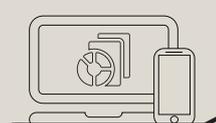
Le site Internet mis à jour en avril 2020 et la création d'un portail cartographique ouvrent le champ d'une communication numérique très forte. Cela s'est révélé une réelle opportunité avec les contraintes du confinement engendrées par la crise sanitaire. Ils sont enrichis de liens vers le réseau social linkedIn, d'un espace adhérent pour les membres. Ils rendent compte des activités des observatoires, des analyses, des publications et des outils que produit l'agence.



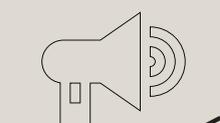
NEWSLETTER



SITE WEB



PORTAL
CARTOGRAPHIQUE



RÉSEAUX
SOCIAUX

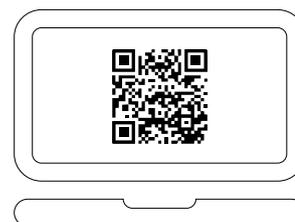
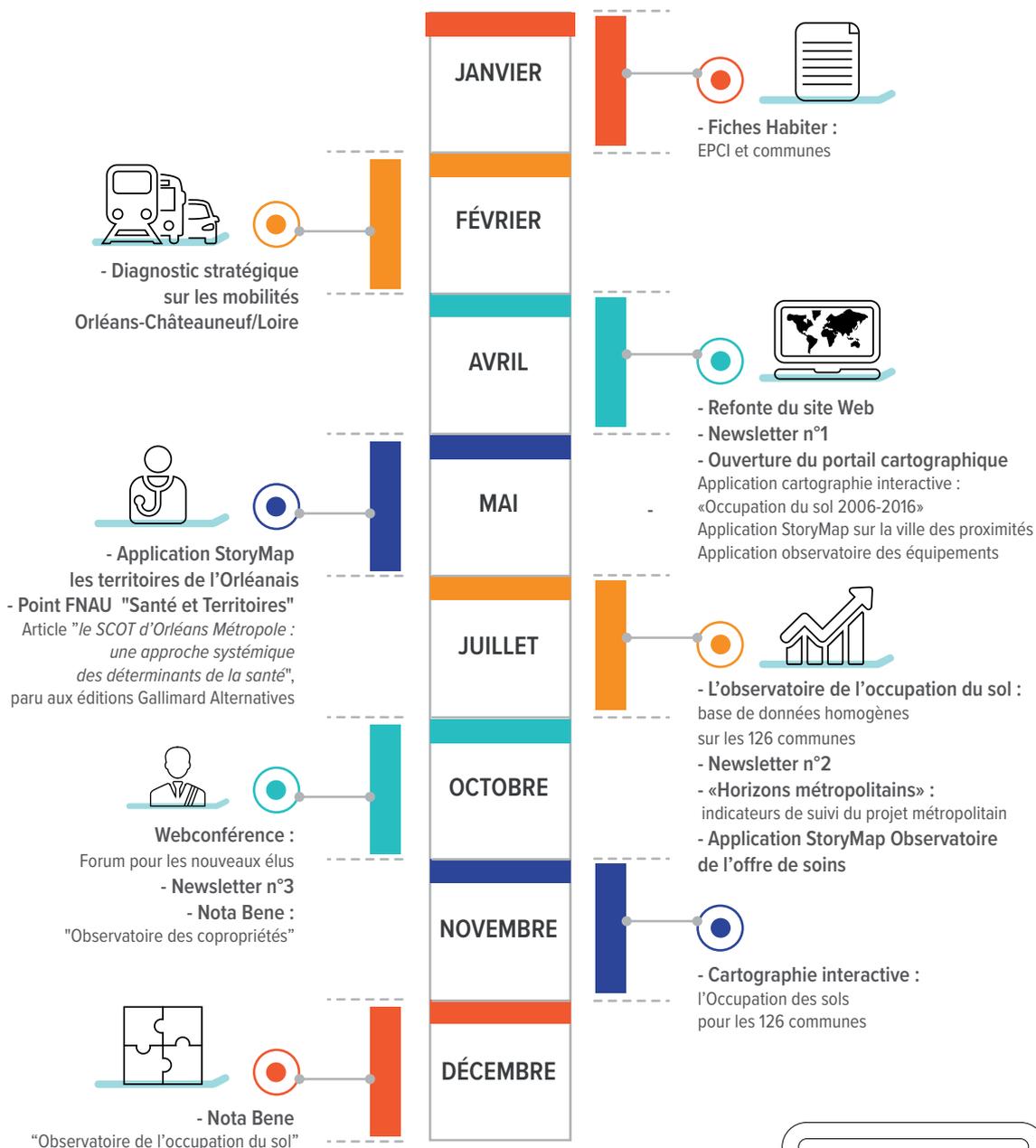


ESPACE
ADHÉRENTS

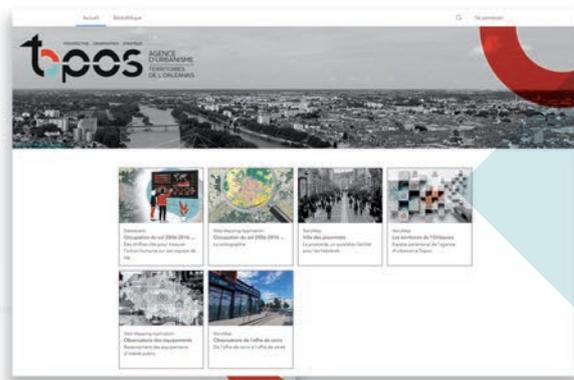
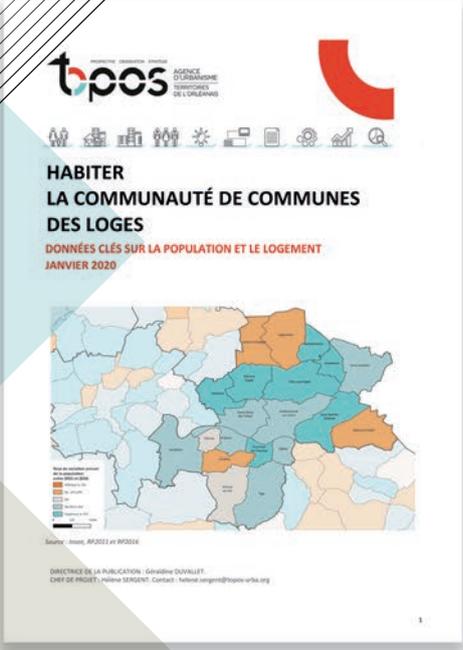


WEBINAIRE

LES TEMPS FORTS DE L'ANNEE 2020

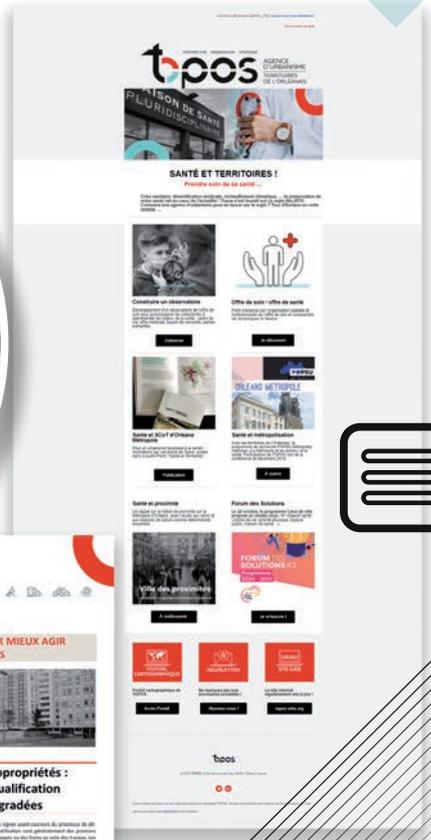


Depuis un smartphone, vous pouvez scanner ce Qr Code pour vous connecter à notre Portail cartographique



TOUTES NOS PUBLICATIONS 2020

SUR <https://www.topos-urba.org/les-publications/>



01



UN CAP FIXÉ POUR LA PÉRIODE 2018-2020 : LE PROGRAMME PARTENARIAL CADRE

Le programme partenarial fixe les orientations de l'action de l'agence pour trois ans autour des missions d'observation, d'études stratégiques et de prospective, et d'animation partenariale.

Le cadre d'intervention de l'agence repose sur des objectifs d'évolution :

- s'ouvrir sur un nouveau territoire composé des périmètres des quatre SCoT du bassin orléanais ;
- adapter son périmètre d'études aux enjeux du territoire en proposant des analyses à plusieurs échelles afin d'instaurer un dialogue interterritorial ;
- renouveler les modes d'intervention de l'agence d'urbanisme, par un travail d'animation soutenu ;
- affirmer la valeur ajoutée de l'agence dans le tissu de l'ingénierie locale, en se positionnant dans la chaîne de valeurs de l'aménagement, en relation avec les acteurs de ces territoires ;
- développer de l'expertise interne.

Son action se trouve encadrée par quatre axes de travail : **Observer - Communiquer - Étudier - S'outiller**.

Ainsi le programme partenarial cadre a posé 3 grandes orientations :

- **Observer la population et son organisation dans le territoire :**
 - des observatoires à lancer ou à poursuivre ;
 - des indicateurs à co-construire avec les partenaires.
- **Développer des réflexions prospectives et des analyses stratégiques :**
 - des réflexions prospectives pour identifier les enjeux de développement ;
 - la réalisation de travaux qui nourrissent ou qui profitent de ces réflexions : les études de prospectives territoriales et thématiques, la réalisation ou le suivi d'études spécifiques, l'accompagnement à l'élaboration ou le suivi de documents de planification interterritoriaux ;
 - des outils au service de l'analyse des territoires.
- **Mettre en mouvement les forces de réflexion :**
 - animer l'ensemble en développant les outils appropriés ;
 - redéfinir les modes de communication.

2020, dernière année du programme, marque la montée en puissance de l'agence d'urbanisme dans ses nouvelles missions fixées en 2016.

Une année mouvementée pour accomplir les missions entre la crise sanitaire et ses contraintes, le télétravail mis en place très rapidement et développé sur de longues périodes, une année électorale avec un calendrier bouleversé.

Sans compter sur la prise en compte de leurs effets : la sidération face à la crise sanitaire au printemps, la perplexité dans l'analyse immédiate des conséquences sur les modes de vie, la résilience pour maintenir le lien avec nos partenaires et le nouveau souffle que peut porter cette situation dans les transitions qui étaient engagées sur le plan écologique.

Le programme de travail 2018-2021 s'achève. Le rapport d'activité 2020 permet de visualiser l'évolution des missions de l'agence en 3 ans !



Observer



Communiquer



Étudier



S'outiller



OBSERVER LA POPULATION ET SON ORGANISATION DANS LE TERRITOIRE

Les observatoires en 2020 sont consolidés avec de nouvelles bases de données et mis à contribution d'études et de définition de sous-observatoires, notamment sur l'habitat. Les bases des observatoires sont posées en 2018 : gestion des données, mode de gouvernance pour se fixer des objectifs de suivi, les notions d'indicateurs. L'année 2019 a permis de partager avec les acteurs concernés des enjeux d'observation et de construire ensemble l'organisation des observatoires identifiés au programme de travail.



TOUT SAVOIR SUR NOS OBSERVATOIRES

<https://www.Topos-urba.org/observation-est-une-demarche-collective/>



> LES OUTILS DE L'OBSERVATION

Des bases de données enrichies et opérationnelles

Au cœur des missions de l'agence se trouve le Système d'Information Géographique (SIG), outil indispensable des observatoires territoriaux et des études du programme partenarial. TOPOS a fait évoluer ses moyens techniques pour optimiser et pérenniser ses bases de données.

C'est un outil de traitement des données statistiques, géographiques, cartographiées ou non. Il est construit sur une organisation, une sélection et un suivi rigoureux de la donnée. Il garantit la fiabilité, la réactivité, la mutualisation et le partage de nos travaux. TOPOS fait évoluer ses moyens techniques pour optimiser et pérenniser toutes ses bases de données.

Un nouvel outil de communication issu du SIG est mis à disposition sur le net : le portail cartographique. Accessible à tous, construit sous ArcGIS Online d'ESRI, il rend compte des activités des observatoires, des analyses, des publications et des outils que produit l'agence. Quatre applications sont mises à disposition.

L'agence a également consolidé ses scripts d'automatisation de téléchargement, de classement, de traitement et d'analyse des données, grâce au logiciel libre R. Les temps de traitements sont optimisés dans l'élaboration et la mise à jour de ses bases et de ses outils. 1470 couches de données sont intégrées.

Les bases de données construites ou exploitées grâce au SIG de l'agence sont des sources incontournables pour les études. Elles permettent d'avoir un suivi temporel et spatial des dynamiques territoriales.

Le SIG permet un travail sur les données à différentes échelles : cadastrale, métropolitaine, Inter-SCoT des territoires de l'Orléanais, département, voire au-delà.

Après avoir acquis en 2018 un nouvel outil pour gérer, traiter et centraliser toutes ses bases de données (PostgreSQL/PostGIS) et mis en place des requêtes et croisements récurrents, l'agence possède un centre de données solide, pérenne, et opérationnel.



**54 SCHÉMAS
CONSTRUITS ET À JOUR
(1 Schéma = 1 grand type
de données ou 1 outil créé)**



**1 470 COUCHES DE
DONNÉES INTÉGRÉES /
CRÉÉES / MISES À JOUR**



LE SIG ET LES BDD DE TOPOS

<https://www.topos-urba.org/le-sig-et-les-bases-de-donnees/>



**RESPONSABLE THÉMATIQUE/
ÉQUIPE AGENCE**

Amélie DOZIAS, Blandine MAISON

> L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES OBSERVATOIRES EN 2020

- L'observatoire de l'occupation du sol
- L'observatoire de l'habitat
- L'observatoire des mobilités
- L'observatoire de l'offre de soins
- L'observatoire des équipements

Et des observatoires en phase de préfiguration :

- L'observatoire de l'économie et de l'attractivité
- L'observatoire des paysages
- L'observatoire du foncier
- L'observatoire des opérations d'aménagement
- L'observatoire de la biodiversité

OBSERVATOIRE DE L'OCCUPATION DU SOL

VOTRE TERRITOIRE EN COULEUR

La photo-interprétation de l'occupation des sols des 7 EPCI est mise à disposition aux millésimes 2006 et 2016, après deux années de construction. L'exploitation de la base a débuté.

Cette première version de la base de données de l'observatoire est composée de 258 800 polygones ! Ses exploitations statistiques et spatiales sont le point de départ de la mise en ligne de différents outils. Le **portail cartographique** est l'exploitation spatiale de la base de données. Il montre les mutations entre 2006 et 2016 sur 3 171 km² des territoires de l'Orléanais et détaille leurs origines, destinations et leur surface. Il présente les chiffres de répartition de l'occupation des espaces sur l'ensemble des EPCI et communes aux deux dates. Par un système de balayage cartographique entre ces deux dates, l'outil localise les évolutions sur les territoires de l'Orléanais à différentes échelles.

Le **tableau de bord, développé en 2020 et mis en ligne début 2021**, présente une première exploitation statistique de la base de données. Il permet d'accéder à l'ensemble des chiffres de répartition des types d'occupation du sol pour chaque EPCI, les contextualise à l'échelle de l'InterSCoT.

Ces résultats sont mis en perspective par la présentation d'indicateurs d'évolution : consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers, évolution des surfaces aménagées, évolution du nombre d'emplois, des surfaces d'activité, de population, de logement.

Ces outils en ligne sont ouverts aux populations, élus et techniciens. Ils favorisent une autre compréhension des territoires de l'Orléanais en donnant accès à des indicateurs de suivi, à la répartition et l'évolution des usages en 2006 et 2016.

Ce travail a amené l'agence à pousser plus loin l'automatisation des traitements pour faciliter et fiabiliser la photo-interprétation. Au cours de l'année 2020, elle a développé un script pour automatiser la fabrication d'un « squelette polygonal », support de la numérisation. Ce script a été testé sur des données IGN du Loir-et-Cher. Ce script est une base de construction exploitable par d'autres territoires afin qu'il réalise leur propre occupation du sol.

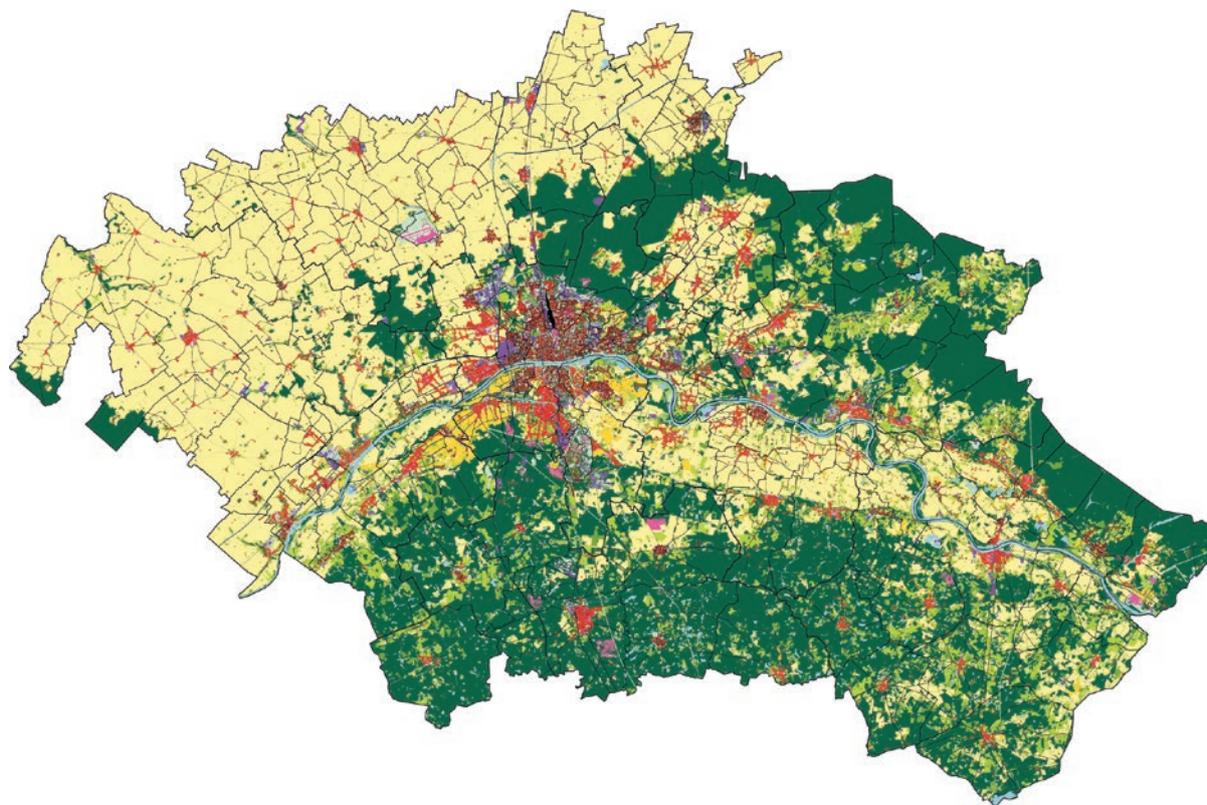
Au cours du second semestre 2020, TOPOS a organisé et défini avec un premier EPCI test, la Communauté de communes des Terres du Val de Loire, un protocole de validation de la donnée. En préfiguration de ce travail, TOPOS a édité un atlas cartographique pour l'ensemble des communes de l'EPCI avec la situation en 2006 et en 2016 ainsi qu'une cartographie des mutations par commune.



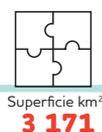
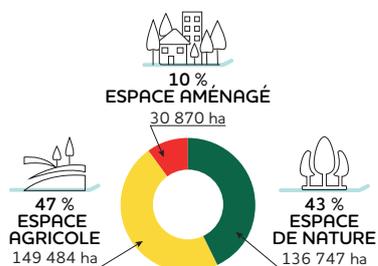
WEB MAPPING APPLICATION - OBSERVATOIRE DE L'OCCUPATION DU SOL 2006-2016

<https://topos-urba.maps.arcgis.com/apps/StorytellingSwipe/index.html?appid=654247210a024a7d809a856d757174a5>

➤ Les Territoires de l'Orléanais vus par l'Occupation du sol - photo-interprétation 2016
12 postes d'usages : 2^e niveau d'interprétation



LES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS, C'EST :



RESPONSABLE THÉMATIQUE/ÉQUIPE AGENCE



**Adrien PAGET, Amélie DOZIAS, Blandine MAISON, Katsiaryna LIAUKOVA,
Pauline EVRARD**



PARTENAIRES DES TRAVAUX

Orléans Métropole et ses communes, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, les Communautés de communes et les communes qui les composent, département du Loiret, DREAL, Région Centre-Val de Loire, Chambre d'agriculture.



PRODUCTIONS

Portail cartographique, tableau de bord, base de données de l'occupation du sol à deux dates, Nota bene sur l'observatoire : sa construction, les méthodes et outils utilisés (publication début 2021).

OBSERVATOIRE DE L'HABITAT

Un observatoire en plein essor

La thématique de l'habitat est plurielle ; l'observation portée par TOPOS reflète ces différents angles. Depuis les fiches Habiter, publication qui livre des chiffres clés sur l'habitat et la population, jusqu'aux analyses menées sur les problématiques spécifiques des copropriétés ou du logement étudiant, l'observatoire de l'habitat s'adapte aux enjeux des territoires. Il vient également en soutien du Plan Local de l'Habitat d'Orléans Métropole. L'observatoire de l'habitat entretient des liens étroits avec deux autres projets, à savoir les observatoires des opérations d'aménagement et du foncier.

> L'OBSERVATOIRE DES COPROPRIÉTÉS SUR LES RAILS

L'étude de préfiguration de l'observatoire des copropriétés menée en 2019 a orienté le projet vers le dispositif « Veille et Observation des copropriétés » soutenu par l'Anah, au plan national. La nouvelle gouvernance de TOPOS installée fin 2020 a confirmé son intérêt au projet. Plusieurs jalons posés durant l'année assureront sa réussite. D'une part, la méthodologie définie avec les partenaires de l'observatoire pose un cadre de travail pour les mois à venir. D'autre part, l'équipe projet de TOPOS a suivi une formation aux bases de données essentielles à cet observatoire en vue des traitements et croisements de données. Enfin, TOPOS s'est rapprochée d'autres agences ayant travaillé sur l'observation des copropriétés et plus précisément sur la problématique complexe de leur localisation. Ces échanges partenariaux nourrissent et préparent les travaux de l'observatoire.

> LES FICHES HABITER ÉVOLUENT

La publication des données clés de la population et de l'habitat a évolué. Chaque année, cette publication à l'échelle des 126 communes et des 7 EPCI des territoires de l'Orléanais intègre de nouvelles données venant éclairer la thématique de l'habitat. En 2020, un groupe de travail composé des structures partenaires éditrices de données, a proposé des pistes d'évolution pour la version 2021 des fiches Habiter. Parmi les évolutions notables : davantage de données sur le parc social, des données clés de l'occupation du sol par l'habitat, un approfondissement du profil des ménages habitant le territoire ou encore un enrichissement des données sur les effectifs scolaires. De nombreux téléchargements de ces fiches témoignent de leur intérêt pour les communes.



PUBLICATIONS

NOTA BENE « COPROPRIÉTÉS » :
https://www.TOPOS-urba.org/wp-content/uploads/2020/10/20201013_nota_bene_obs_copros.pdf

FICHES HABITER :
<https://www.TOPOS-urba.org/publications/les-donnees-cles-de-lhabitat-les-fiches-habiter/>

› UN SOUTIEN AU PLH3 D'ORLÉANS MÉTROPOLE, LE PLH4 À L'HORIZON

L'accompagnement de TOPOS sur le PLH d'Orléans Métropole s'est concrétisé en 2020 par des travaux sur l'observatoire du PLH : participation aux instances du PLH, enrichissement des fiches communales ou encore traitements de données pour aider à comprendre l'évolution de la part de logements SRU au sein du parc de logements dans les communes de la métropole. Les esquisses du diagnostic du futur PLH4 sont également posées.



RESPONSABLE THÉMATIQUE/ÉQUIPE AGENCE

Hélène SERGENT, Amélie DOZIAS, Blandine MAISON



PARTENAIRES DES TRAVAUX

Orléans Métropole, Anah, Adil 45-28, USH Centre Val-de-Loire, Maison de l'Habitat d'Orléans Métropole



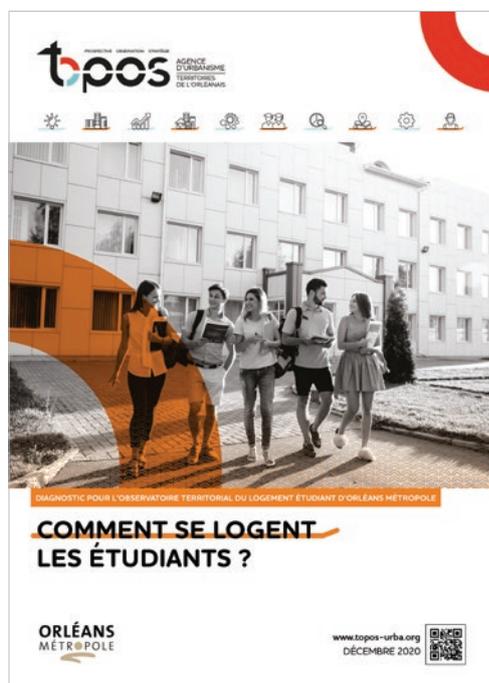
PRODUCTIONS

Fiches Habiter, Nota Bene « Mieux les connaître pour mieux agir, les copropriétés »



OBSERVATOIRE TERRITORIAL DU LOGEMENT ÉTUDIANT

COMMENT SE LOGENT LES ÉTUDIANTS ?



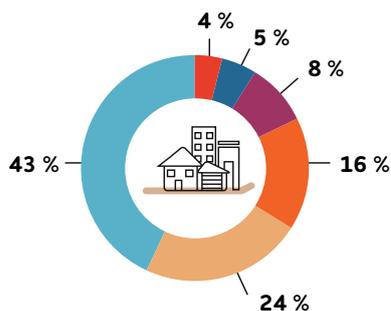
Combien d'étudiants sont inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur ? Combien de logements leur sont dédiés ? Où se logent-ils ? Voilà des questions auxquelles l'observatoire du logement étudiant répond. Pour sa première année d'existence officielle, l'observatoire a compilé les données mises à disposition par les partenaires pour produire un état des lieux et le partager. L'intérêt porté aux conditions de logement des étudiants est antérieur à la crise sanitaire, mais cette dernière a exacerbé les situations de précarité.

En janvier, le comité de pilotage inaugural a validé le principe d'une candidature d'Orléans Métropole à la labellisation de son observatoire territorial du logement étudiant (OTLE) avec l'appui de TOPOS. L'agence collecte les informations réparties entre les acteurs du logement et ceux de l'enseignement. Elles sont analysées, exploitées, enrichies, cartographiées et commentées. Ce travail fait l'objet d'une publication synthétique construite avec les partenaires.

Validé par le comité technique, le document n'attend plus que d'être présenté aux élus, pour les aider dans la réalisation de leurs projets : l'implantation de l'UFR Droit Économie Gestion et l'accueil de grandes écoles dans le centre-ville d'Orléans et dans la métropole orléanaise.

Ce nouvel observatoire spécifique est rattaché à l'observatoire de l'habitat. Il permet d'approfondir des sujets propres aux étudiants et ouvre un espace

de dialogue entre les acteurs de l'habitat et de l'enseignement. Dans ce cadre, TOPOS est un interlocuteur de choix pour documenter ces sujets, outiller les débats et l'aborder de manière transversale (en lien avec d'autres domaines de l'action publique). La labellisation nationale garantit l'utilisation d'une méthode d'observation standard et facilite la comparaison entre territoires labellisés.



Les étudiants inscrits dans un établissement de la Métropole se déclarent :

- Cohabitants (chez les parents)
- En résidence CROUS ou internat
- Locataires (logement non meublé)
- Propriétaires
- Locataires (logement meublé)
- Locataires d'un HLM



RESPONSABLE THÉMATIQUE/ÉQUIPE AGENCE

Laurent FOUILLÉ, Blandine MAISON, Katsiaryna LIAUKOVA



PARTENAIRES DES TRAVAUX

Orléans Métropole – Région Centre Val de Loire - CROUS – Rectorat-Université d'Orléans – Grandes Écoles – Acteurs de l'habitat (FNAIM, Maison de l'Habitat, FJT, Bailleurs sociaux) – DREAL – FNAU



PRODUCTIONS

« Comment se logent les étudiants ? » diagnostic pour l'observatoire territorial du logement étudiant d'Orléans Métropole (en cours)

OBSERVATOIRE DE LA MOBILITÉ

ANNÉE DE L'IMMOBILITÉ, « DÉMOBILITÉ », MOBILITÉ RÉDUITE, EMPÊCHÉE ? VERS UNE NOUVELLE MOBILITÉ ?

Pour limiter la propagation de la maladie, la mobilité a été contrainte : chômage partiel ou télétravail généralisés, interdiction de s'éloigner de son domicile, les avions cloués au sol. Les conséquences ont été multiples : désertion des TC, recours aux circuits-courts, la livraison à domicile, diminution de 80 % du trafic automobile, pistes cyclables...

2020 devait être consacrée à la mise en œuvre de la Loi d'Orientation des Mobilités : la prise de compétence mobilité par les communautés de communes ou son transfert à la Région, les réflexions sur la définition des bassins de mobilité.

La campagne des municipales amorcée début 2020 mettait en débats la politique cyclable, la gratuité des transports publics ou des alternatives à l'automobile dans le périurbain. Le report de l'échéance de la prise de compétence mobilité par les EPCI au 31 mars 2021 et la crise sanitaire ont perturbé le programme de travail de l'agence.

L'observatoire a mobilisé ses partenaires sur les questions d'électrification du parc automobile ou les réflexions à mener en amont de la décision de prendre la compétence mobilité ou non. Une veille active a été assurée dans ce cadre.

La liste des premiers indicateurs retenus, de l'ordre de la cinquantaine, est validée par les partenaires. C'est une base de travail concluante pour 2021.

Pour l'agence, cette année, exceptionnelle, a aussi été celle de la vulgarisation de nombreux phénomènes émergents jusqu'alors : urbanisme tactique ou transitoire, aménagements temporaires, politiques temporelles, démobilité, vélogistique... Dans ce contexte d'agitations des idées, l'observatoire a participé à de nombreux webinaires organisés par les partenaires mais aussi d'autres agences et des organismes tiers (La fabrique de la cité, kisio, IPSOS, dixit.net...). Un investissement pour de nouvelles études et débats locaux.

RESPONSABLE THÉMATIQUE/ÉQUIPE AGENCE



Laurent FOUILLÉ



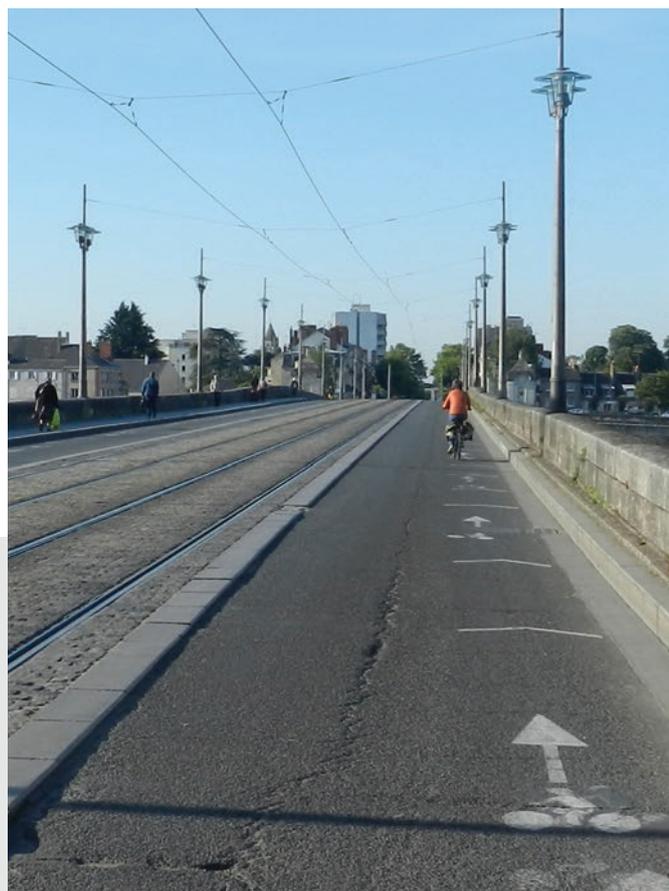
PARTENAIRES DES TRAVAUX

Les EPCI membres Observatoire Régional des Transports / Cellule d'appui France Mobilités DREAL, SDES, Lig'Air, CEREMA, ADEME.



PRODUCTIONS

Liste des indicateurs, note sur le parc automobile local (en cours).



Pont Georges V desert, à Orléans en raison de la pandémie de coronavirus, Covid-19, durant le confinement.

OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ

DE L'OFFRE DE SOINS À L'OFFRE DE SANTÉ : LES ENJEUX DU «CARE»

L'observatoire a élargi son champ d'action. Il est passé de la répartition de l'offre de soins à une appréhension plus globale : l'offre de santé. Ainsi l'observatoire a lancé le développement d'indicateurs pour suivre ce que le territoire met en œuvre pour prendre soin de ses habitants et de ses usagers.

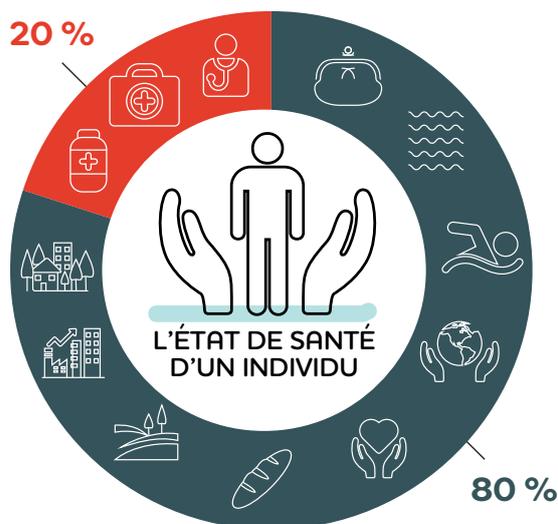
La création d'indicateurs s'est d'abord appuyée sur les débats du 20 décembre 2019 organisés par l'université d'Orléans. Ceux-ci avaient pour cadre POPSU Métropoles et s'adressaient à un large public. La pertinence de l'approche que l'agence y a présentée a été confirmée par les contenus des différentes interventions. TOPOS a avancé sur la construction d'une batterie d'indicateurs reprenant les « fameux » déterminants de santé qui compte pour 80 % de l'état de santé d'un individu :

socio démographiques, éducationnels, culturels, sportifs, loisirs, aménagement de l'espace, ...

Pour ce qui concerne les 20 % des déterminants liés aux soins médicaux, TOPOS a travaillé avec la Métropole Orléanaise pour trouver les modalités d'un partenariat avec l'Observatoire Régional de la Santé. Les traitements et les données issues de ces derniers sont définis et utiles à la suite des réflexions. La situation médicale a retardé les productions et les directives de secrétisation en a limité la portée des traitements. Pour autant, l'agence est entrée dans un travail d'étalonnage de l'observation : construire l'image d'une toile d'accès aux professions médicales selon des caractéristiques des habitants, identifier les données clés pour une aide à la prise de décision des élus des territoires de l'Orléanais.

Dans le même temps l'agence poursuit l'accompagnement de la démarche POPSU Métropole. Elle est associée à l'écriture des cahiers qui seront édités en 2021.

C'est sur la base de l'ensemble de ces travaux en cours que l'agence a publié en mai 2021 un article dans l'ouvrage « Santé et Territoires » dans la collection point FNAU (n°11) aux éditions Gallimard Alternatives.



RESPONSABLE THÉMATIQUE/ÉQUIPE AGENCE



Hervé OLLIVIER, Amélie DOZIAS



PARTENAIRES DES TRAVAUX

Orléans Métropole, POPSU, Université d'Orléans, ORS



PRODUCTIONS

Publication de la page web dédiée à l'observatoire de l'offre de soins, mise en ligne d'une Story Map sur la santé, article (pages 38 à 41) et note de lecture « Santé et Territoires », collection point FNAU (n°11), éditions Gallimard Alternatives.



POUR EN SAVOIR +

SITE WEB :

<https://www.TOPOS-urba.org/lobservatoire-est-une-demarche-collective/observatoire-de-loffre-de-sante/>

STORY MAP :

<https://storymaps.arcgis.com/stories/017a70b315ef4683b024eb6ae990d0fc>

ARTICLE « SANTÉ ET TERRITOIRES », PONT FNAU :

https://www.TOPOS-urba.org/wp-content/uploads/2020/10/TOPOS_note_article.pdf

OBSERVATOIRE DES ÉQUIPEMENTS

QUALIFIER LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS AU SERVICE DES TERRITOIRES

Plus de 2 400 équipements publics et d'intérêt public recensés sur Orléans Métropole. Depuis 2012, la base de données est indispensable à l'observation, la réflexion, l'analyse et au dialogue, pour les partenaires de l'agence. TOPOS localise, quantifie et qualifie ces équipements. Très prisée des collectivités dans le cadre d'élaboration des documents de planification, d'organisation du territoire... cette base de données a fait l'objet d'une refonte en 2019 et d'une première mise à jour en 2020.

Une cartographie interactive a été construite et mise en ligne sur le portail cartographique de TOPOS en avril 2020. Il est possible de filtrer les équipements par grand type et/ou par commune. Ils sont interrogeables afin de visualiser leur fiche d'identité.

2020 est l'année de la finalisation de la nomenclature pour pérenniser l'observatoire et optimiser son exploitation. L'agence a mis à jour les données à l'échelle d'Orléans Métropole et engage ce même travail pour les 104 communes des Territoires Ruraux de l'Orléanais. À présent, les équipements sont recensés dans 9 grandes catégories : enseignement, social, sport/loisirs, culture, tourisme, culte, santé, transport, administratif/service public.

L'agence a choisi ce découpage pour faciliter les traitements par thématique. Les équipements de santé ont, par exemple, alimenté une grande partie du travail sur l'offre de soins pour Orléans Métropole.

Cette base de données transversale ouvre des réflexions en termes d'indicateurs de suivi du niveau d'équipements des territoires, de leur accessibilité, de leur diversité... et la définition des besoins des populations.

Par croisement avec d'autres bases de données, elle permettra de travailler sur des études spécifiques comme le maillage du territoire en équipements de la petite enfance, l'anticipation en besoin d'équipements pour personnes âgées... Elle viendra également alimenter la modélisation plus fine de la ville des proximités et permettra d'en aborder les enjeux pour l'ensemble des territoires de l'Orléanais.

**RESPONSABLE
THÉMATIQUE/ÉQUIPE AGENCE**



Amélie DOZIAS



PARTENAIRES DES TRAVAUX

Orléans Métropole, communes.



PRODUCTIONS

Base de données, cartes, indicateurs, application interactive sur le portail cartographique.

➤ **Web Mapping Application – Observatoire des équipements**
Recensement des équipements d'intérêt public

équipements	
insee com	45234
nom	ORLEANS
commune	
catégorie	D02
libellé	EXPOSITION/SPECTACLE
catégorie	CULTUREL
sous	D0204
catégorie	
libellé sous	SALLE DE
catégorie	CONCERT/SPECTACLE
nom	ZENITH
équipement	
statut	
adresse	1 RUE DU PRESIDENT ROBERT SCHUMAN
	Zoom sur

PORTAIL CARTO

<https://TOPOS-urba.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=182e714a5d334c6a86f07dfa58c8af76>



OBSERVATOIRE ATTRACTIVITÉ ET ÉCONOMIE

Brique après brique, un observatoire en construction

Actuellement au stade de préfiguration, de solides partenariats se tissent avec les acteurs locaux et des objectifs concrets sont désormais posés. L'agence de développement Loire&Orléans Économie Loiret et les collectivités des territoires de l'Orléanais participent activement à la démarche de construction. TOPOS a produit une première batterie d'indicateurs d'attractivité et de rayonnement livrés dans la publication « Horizons métropolitains ».

La première brique de l'observatoire est posée avec la production de 180 indicateurs multithématiques dans le cadre du suivi du projet métropolitain, approuvé en 2017 par Orléans Métropole. Ceux-ci composent le volet *Attractivité et rayonnement* de l'observatoire. Ils apportent des éclairages sur les leviers d'attractivité de la métropole orléanaise et son potentiel de développement. La publication « Horizons métropolitains » vient ainsi dresser le portrait d'une métropole attractive. Sur le plan économique, une première batterie d'indicateurs contribue à dresser un portrait synthétique du profil métropolitain.

La composante *Parcs d'activités* constituera le socle fondamental de l'observatoire économique. L'année 2020 a été l'occasion d'en définir les contours, préciser les objectifs et préparer les bases de données qui alimenteront nos analyses. Clara BLONDEAU, en apprentissage jusqu'en 2022, a rejoint l'équipe. En formation à l'Institut d'Urbanisme de Normandie, elle a en charge la mise en œuvre d'un système d'observation géographique de l'activité économique sur les territoires de l'Orléanais.

La localisation fine des activités et de l'emploi permettra ainsi de rendre compte de la structuration de l'activité économique et d'objectiver les dynamiques et les flux sur notre territoire. L'observatoire du foncier et l'observatoire des opérations d'aménagement viendront prochainement enrichir le regard porté sur ces dynamiques.

RESPONSABLE THÉMATIQUE/ÉQUIPE AGENCE



Charlène KERHOAS,
Clara BLONDEAU



PARTENAIRES DES TRAVAUX

Loire & Orléans Éco.



PRODUCTIONS

« Horizons Métropolitains », Panorama 2018 - TOPOS,
Juillet 2020



OBSERVATOIRE DES PAYSAGES

L'ÉVOLUTION DES PAYSAGES ORLEANAIS EN TROIS VOLETS

L'expérience métropolitaine pour développer une observation à l'échelle du bassin de vie.

L'observatoire des paysages est initié dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi du SCoT d'Orléans Métropole approuvé en 2019. Ce travail s'appuie sur une précédente version de l'observatoire développée pour le SCoT de 2008. Cette nouvelle version est construite pour être élargie à l'ensemble des territoires de l'Orléanais. En 2020, TOPOS construit la réponse aux besoins du suivi du SCoT d'Orléans Métropole.

Le travail de préfiguration réalisé en 2020 pose 3 axes de travail qui se complètent :

- l'approche qualitative par la prise de vue, des transects et des vues 3D : retenir les espaces emblématiques posés par le SCoT d'Orléans Métropole (les parcs des lisières, le littoral, les entrées de ville, les franges urbaines...);
- l'approche quantitative par l'occupation du sol : définir la « carte d'identité » physique de ces espaces au travers de leurs caractéristiques d'occupation des sols et le suivi de leur évolution ;
- l'approche thématique développée par les SCoT : construire des grilles d'analyse des situations observées selon des problématiques communes à l'ensemble des SCoT (gestion des franges urbaines, intégration de la nature, paysages d'entrées de ville...).

Cette préfiguration conduit également à retenir dans le dispositif d'observation de 2008 les prises de vues concordant avec les objectifs et indicateurs de suivi de la mise en œuvre du SCoT 2019. À partir de 2021 les campagnes photographiques sur le territoire intégreront de nouveaux points de vue sur des secteurs stratégiques d'évolution des paysages de la métropole.

Ce travail d'observation est complété par des prises de vue des particularités architecturales, paysagères et exemplaires au regard des prescriptions du SCoT. Ces photographies serviront de fond de références des caractéristiques locales et de la mise en œuvre du SCoT d'Orléans Métropole. Les modalités de construction de ce fond restent encore à définir.

RESPONSABLE THÉMATIQUE/ÉQUIPE AGENCE



Nadia ARBAOUI,
Adrien PAGET



PARTENAIRES DES TRAVAUX

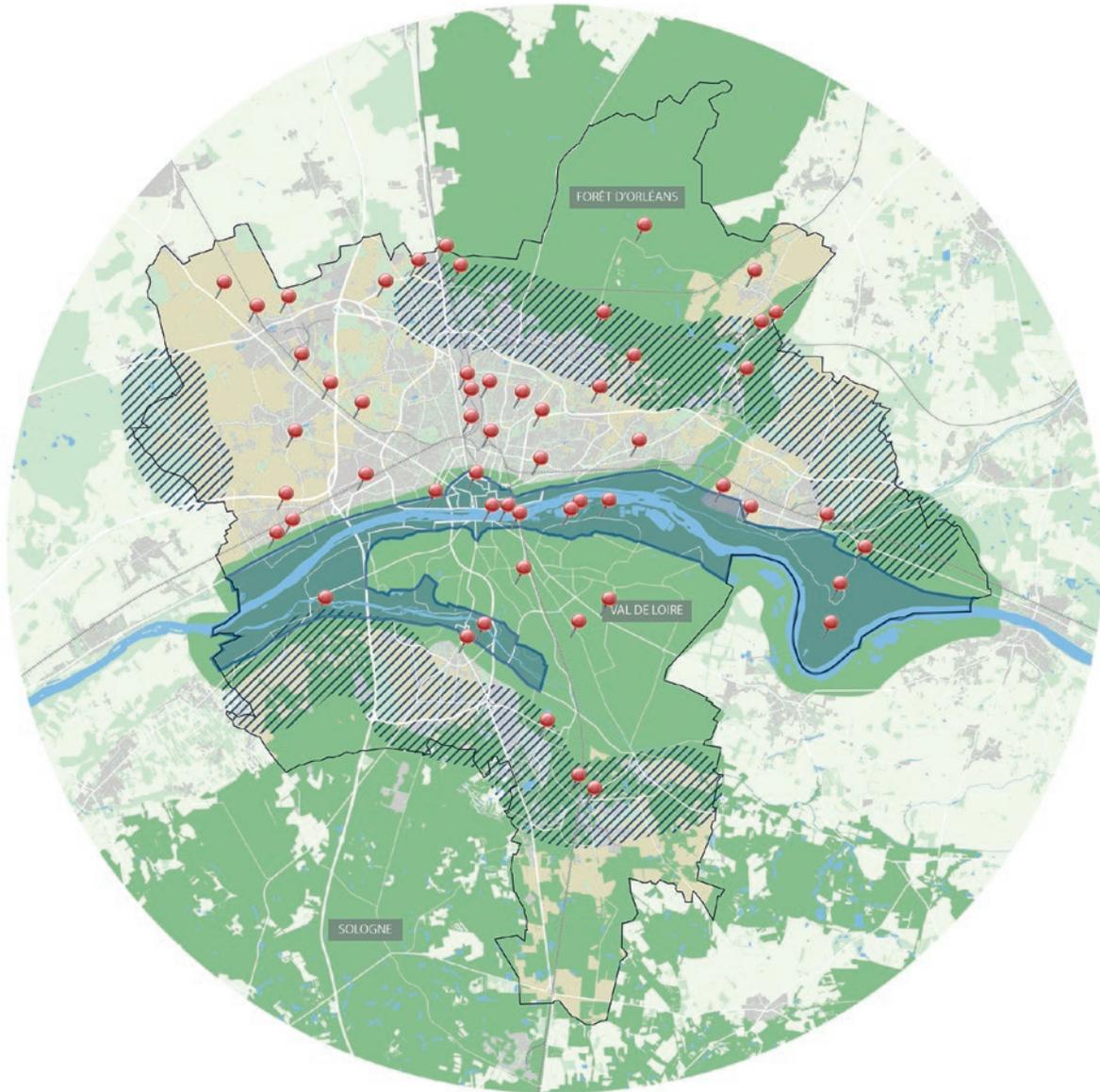
Orléans Métropole, DDT, DREAL, CAUE, GIP,
Chambre de l'agriculture



PRODUCTIONS

Diaporama pour COTECH, analyses d'évolution
des paysages sur les deux axes structurants cardo
et decumanus.

> **L'observatoire photographique des paysages d'Orléans Métropole :**
localisation des points de vue



-  Sites emblématiques du paysage :
Forêt d'Orléans, Val de Loire et Sologne
-  Secteurs de covisibilité vis-à-vis
des massifs forestiers
-  Périmètre UNESCO : Adopter l'attitude paysagère
de la Valeur Universelle Exceptionnelle (V.U.E.)

 Points des prises de vue de l'observatoire photographique des paysages (2011-2018) répartis selon des thématiques : limiter l'étalement urbain, conforter la ceinture verte, stopper la tendance vers une urbanisation continue, protéger l'agriculture, densifier plutôt qu'étaler, maintenir les coupures vertes, requalifier les entrées de ville et les principaux axes urbains.



Ancienne friche militaire sur le terrain de Groues. © Orléans Métropole

OBSERVATOIRE DU FONCIER

Un champ d'investigation à circonscrire

La problématique foncière revêt des attentes aussi diverses que complexes à aborder. Le champ très large des observations à réaliser pour le suivi de politiques publiques engage l'agence à poser des étapes préalables au développement de cet observatoire. Plusieurs travaux sont menés de front en ce sens.

Se former à la donnée foncière : les données cadastrales traitées par le CEREMA, auxquelles l'agence a accès par conventionnement, fournissent une mine d'informations au travers des Fichiers Fonciers et des Fichiers de Valeurs Foncières. L'agence a investi en formation interne pour s'approprier la structuration de la donnée, les limites d'usage et la production de scripts pour la définition d'indicateurs. L'équipe a par ailleurs participé à des webinaires sur ces sujets pour échanger sur des contenus d'études, retours d'expériences et perspectives de traitements. La formation se poursuit en 2021.

Comprendre le foncier c'est également comprendre et s'accorder sur son champ lexical. L'agence a participé à un travail interne entre agences d'urbanisme pour développer un lexique commun qui sera édité en 2021 : consommation d'espace, friche, artificialisation, vacance ...

La structuration de l'observatoire est envisagée ainsi selon deux thématiques : le foncier à vocation d'habitat et le foncier économique dont les enjeux et les indicateurs diffèrent.

Un travail sur des premiers indicateurs est intégré aujourd'hui à la publication « Horizons Métropolitains », parmi les 200 indicateurs de suivi du projet métropolitain. D'autres seront produits dans le cadre du diagnostic du PLH d'Orléans Métropole à réaliser en 2021. Un exercice qui permettra encore d'élargir le champ de l'exploitation des données.

RESPONSABLE THÉMATIQUE/ÉQUIPE AGENCE



Géraldine DUVALLET,
Charlène KERHOAS, Hélène SERGENT



PARTENAIRES DES TRAVAUX

à définir



PRODUCTIONS

« Horizons Métropolitains », Panorama 2018 - TOPOS, Juillet 2020



**OBSERVATOIRE DES OPERATIONS
D'AMÉNAGEMENT**

**Partager une vision des
projets d'aménagement
sur le long terme**

Quelle vision d'ensemble des opérations d'aménagement souhaitées, programmées, en cours de réalisation ? Quelle offre de logements est prévue sur le territoire à court, moyen et long termes ? Quels équipements et quelles activités économiques sont prévues ? Le projet d'observatoire des opérations d'aménagement vise à améliorer la connaissance de la production de logements, d'activités et d'équipements.

L'observatoire des opérations d'aménagement est construit pour répondre à des besoins multiples : offrir une vision prospective des projets envisagés, anticiper les effets de concurrence entre les opérations, mesurer les objectifs de construction planifiés et ainsi mieux piloter la programmation de logements. Le projet est fondé sur un premier observatoire mis en place dès 2012 par l'agence et des données mises à jour pour l'élaboration du SCoT d'Orléans Métropole de 2019. Cette nouvelle version est construite en deux étapes : la première étape menée en 2020 consiste à élaborer une méthode de recueil des données partagée entre TOPOS et Orléans Métropole.

La seconde étape consiste en la production du premier millésime de l'observatoire par Orléans Métropole pour ses 22 communes et par TOPOS pour les six autres EPCI des Territoires de l'Orléanais. L'agence a piloté, animé et produit des éléments d'expertises sur la construction des bases de données pour définir la méthode sur laquelle repose cet observatoire. L'observatoire vise à organiser le suivi la production de logements et à mieux connaître le déroulé des opérations d'aménagement en mesurant l'écart entre le programmé et le réalisé. Ainsi, les projets seront suivis de leur phase « rêvée » à leur phase de réalisation.

**RESPONSABLE
THÉMATIQUE/ÉQUIPE AGENCE**



**Hélène SERGENT,
Hervé OLLIVIER, Amélie DOZIAS**



PARTENAIRES DES TRAVAUX

Orléans Métropole.



PRODUCTIONS

Note de cadrage (à finaliser).



OBSERVATOIRE DE LA BIODIVERSITÉ

De la trame verte et bleue à la nature en ville

L'observation s'est détachée du recueil global des données pour se consacrer à la réalisation de travaux plus spécifiques : un outil de modélisation de la trame verte et bleue, le recensement de la nature en ville par traitements automatisés de photo infrarouge.

Ces deux tâches ont été réalisées en cohérence, puisque le recensement de la nature en ville a permis de modéliser la sous trame de la nature urbaine. Cette dernière est une des composantes de la trame verte et bleue.

Le travail de modélisation s'est poursuivi tout au long de l'année. Pour pallier le faible nombre de réponses à nos sollicitations auprès des experts pour caler la modélisation, l'agence a choisi de poursuivre le plus loin possible la définition des composantes du modèle par des séries de tests de définition des sous trames.

Pour définir la sous trame de la nature urbaine, TOPOS s'est lancée dans un travail de recensement plus fin que celui de l'occupation du sol. En cartographiant le couvert végétal, l'agence a rempli trois objectifs :

- développer de nouvelles compétences en saisie par l'utilisation de logiciel d'intelligence artificielle ;

- travailler sur la répartition du végétal urbain en fonction de ses caractéristiques (strates herbacée, arbustive et arborée) et par voie de conséquences, sur la trame grise des espaces imperméabilisés ;
- disposer de données de bases pour travailler sur le repérage des îlots de fraîcheurs, en corrélant la cartographie des températures au sol avec celle de la répartition du végétal.

Les résultats obtenus sont très prometteurs et pourront être exploités quelques soient les situations urbaines métropolitaines ou dans les communes rurales.

RESPONSABLE THÉMATIQUE/ÉQUIPE AGENCE

 **Adrien PAGET**

PARTENAIRES DES TRAVAUX

Orléans Métropole.

PRODUCTIONS

Cartographies des sous-trames boisées, humides et de cours d'eau, nota bene sur l'outil TVB (*publication début 2021*), nota bene sur la cartographie de la végétation en ville, la BD Canopée et le cadastre vert.



TOPOS - AGENCE D'URBANISME DES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS



TOPOS propose de faire bénéficier les territoires de l'Orléanais des analyses décloisonnées des limites institutionnelles. Elle se positionne en outil de dialogue de l'inter-territorialité auprès des collectivités et partenaires, en tiers de confiance.

Quatre EPCI et deux PETR de ce périmètre sont à présent membres de l'agence. Ces nouvelles adhésions permettent d'élargir le partenariat et ainsi d'accompagner les 4 SCoT des Territoires de l'Orléanais et leurs EPCI.

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE COMME ADN

L'agence d'urbanisme intervient dans les domaines de l'aménagement du territoire (réseau FNAU).

- Elle accompagne ses partenaires dans la définition de projets de territoires.
- Elle propose des travaux d'observation, de suivi des évolutions territoriales et de prospective.
- Elle contribue à la définition de politiques publiques de l'habitat, des mobilités, de l'environnement, de l'activité économique, ...

DES MISSIONS CENTRÉES SUR LA PROSPECTIVE, L'OBSERVATION ET LES ÉTUDES STRATÉGIQUES

OBSERVATOIRES

TOPOS propose une démarche d'observation fondée sur un tryptique : Données, Indicateurs, Analyse. Son moteur c'est l'animation.

Elle permet de rendre acteur les partenaires de l'observation. Elle les inscrit dans la définition des indicateurs, la mise en commun des données et fait de leur analyse un temps de construction d'une vision commune.

PROSPECTIVE & STRATÉGIE

Tendance lourde, signal faible, bifurcation, scénario... TOPOS s'appuie sur la prospective pour aider ses partenaires à définir les stratégies de réussite de leurs projets. TOPOS travaille sur deux types de prospective : l'une thématique, l'autre territoriale.

OUTILS

Les évolutions législatives de ces vingt dernières années contraignent, directement ou indirectement, les collectivités à identifier leurs territoires d'enjeux. TOPOS propose d'y répondre en mutualisant la construction d'outils d'analyse et de localisation. Ce sont des outils de modélisation, d'analyse automatisée. Ils prennent appui sur les travaux menés par ailleurs dans le réseau des agences et de leurs partenaires.

EPCI ET PETR ADHÉRENTS DE TOPOS EN 2020



NOMBRE DE COMMUNES

126



NOMBRE D'HABITANTS EN 2017

450 681



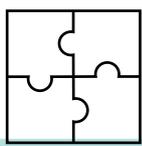
NOMBRE DE LOGEMENTS EN 2017

221 607



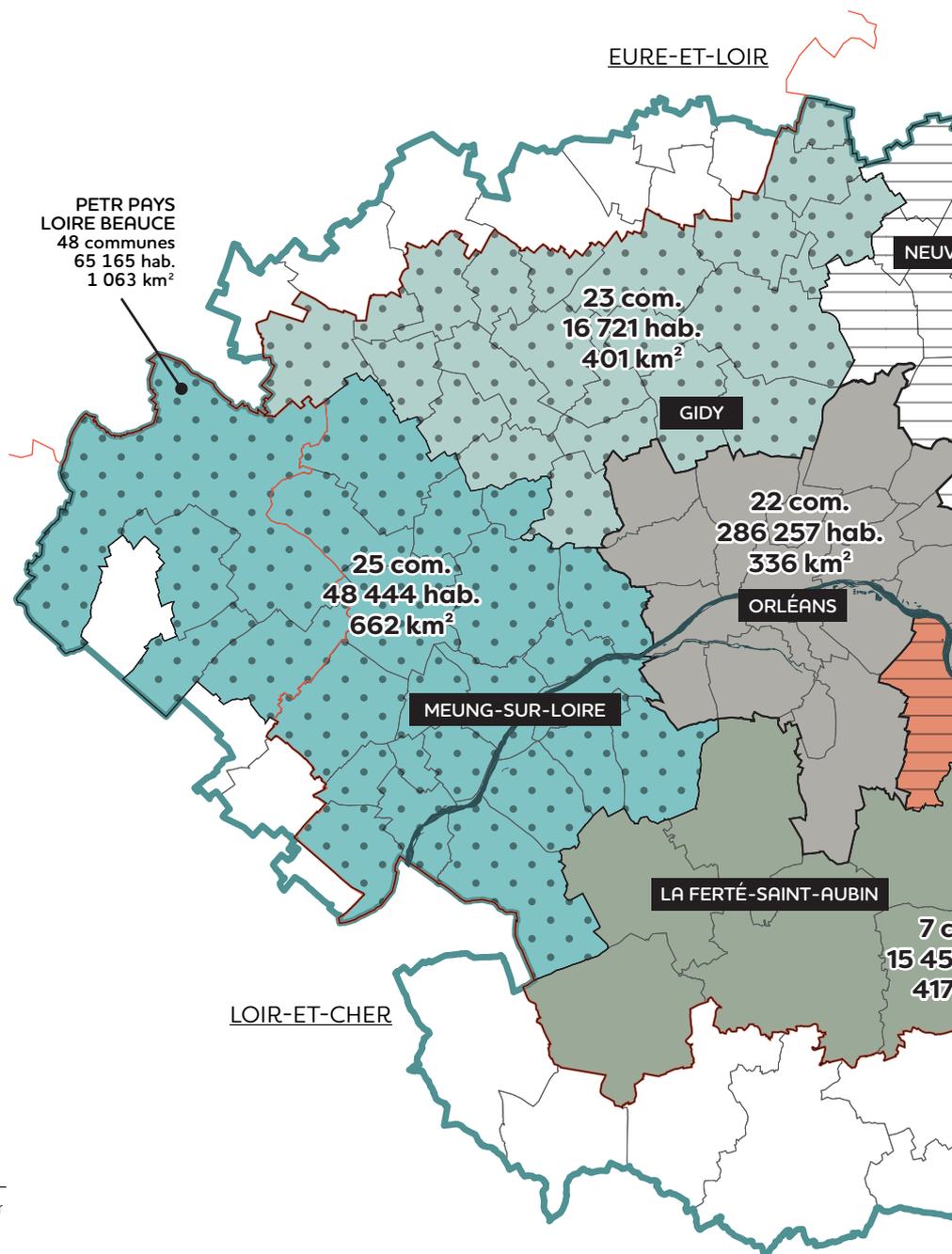
NOMBRE D'EMPLOIS
AU LIEU DE TRAVAIL EN 2017

194 028



SUPERFICIE KM² EN 2017

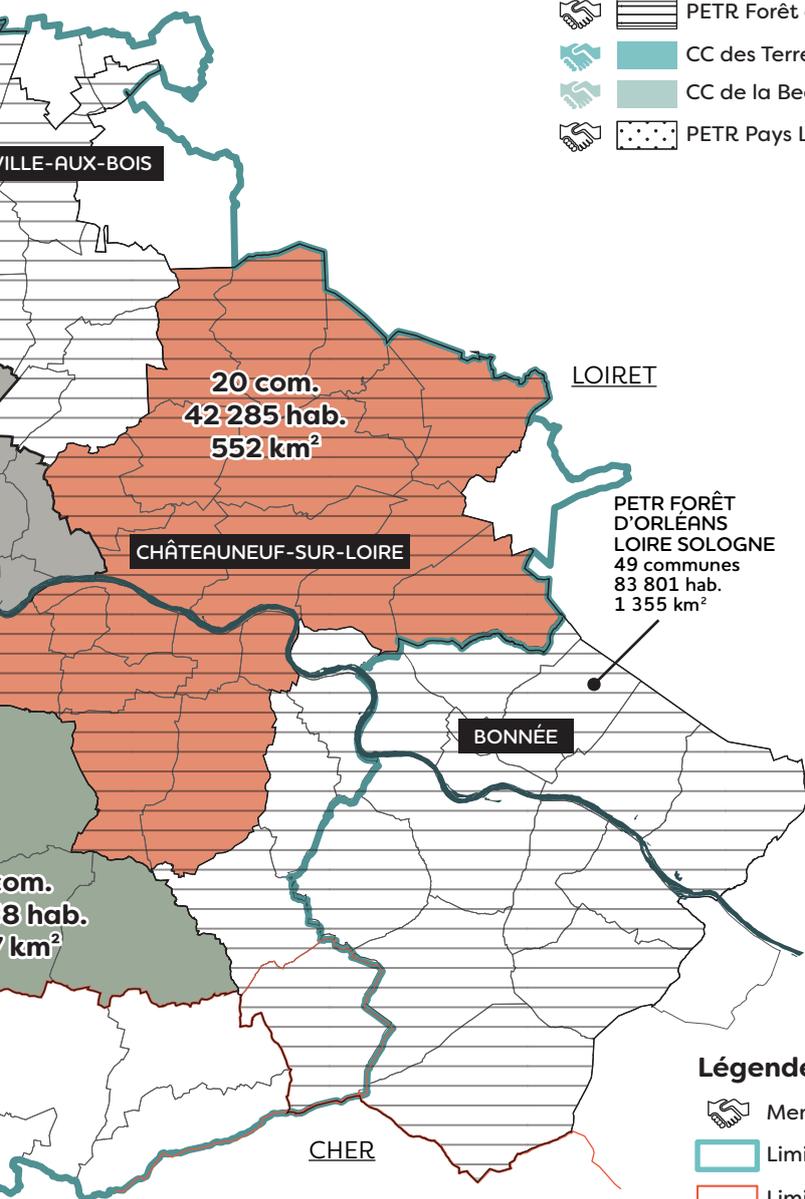
3 171



Sources : INSEE RP2017 - population légale en vigueur au 01/01/2019. IGN BD TOPO. TOPOS - 19/11/2020.

Composition :

-   Orléans Métropole - Ch. CHAILLOU, maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle
-   CC des Portes de Sologne - J-P. ROCHE, maire d'Ardon
-   CC des Loges - F. MURA, maire de Fay-aux-Loges
-   PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne - Ph. VACHER, maire de Seichebrières
-   CC des Terres du Val de Loire - P. MARTIN, maire de Meung-sur-Loire
-   CC de la Beauce Loiraine - Th. BRACQUEMOND, maire de Huêtre
-   PETR Pays Loire Beauce - F. CUILLERIER, maire de Saint-Ay



Légende :

-  Membres au 09 mars 2020
-  Limite de l'aire d'attraction
-  Limites départementales



www.topos-urba.org

TOUT SAVOIR SUR TOPOS !

Pour approfondir un sujet, retrouver une publication ou simplement prendre connaissance de nos activités : rendez-vous sur le **site internet de TOPOS**, régulièrement mis à jour !



UNE NOUVELLE FONCTIONNALITÉ AGRÈME LE SITE INTERNET ...

Pour toute personne intéressée à l'observation de l'évolution des territoires, le **portail cartographique** donne l'accès à des données traitées à diverses échelles.



VOUS NE VOULEZ PAS MANQUER L'UNE DE NOS ACTUALITÉS ?

Alors, n'hésitez pas à vous inscrire à **notre Newsletter** pour être tenus informés de nos dernières actualités. Tous les 2 à 3 mois, un condensé de l'actualité préparé spécialement pour nos abonnés : une sélection d'articles à ne pas manquer !



SUIVEZ NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !

TOPOS alimente une page sur le **réseau LinkedIn** pour vous faire part de nos interventions, nos nouvelles publications et partager de l'information en continu. Bref, échanger simplement sur la vie de l'agence d'urbanisme dans un réseau professionnel !



UN ESPACE ADHÉRENT

Pour faciliter la diffusion des supports d'instances de l'association ou permettre la diffusion de documents de travail, TOPOS dispose d'un **espace adhérent à partir du site internet**. Un code d'accès est remis sur demande à nos partenaires !

Et l'équipe de l'agence reste joignable par téléphone, mail et en visio !

Au plaisir de vous retrouver lors des prochaines rencontres organisées par TOPOS...



Agence d'urbanisme des Territoires de l'Orléanais
6 bis, Avenue Jean Zay - «Le Millénium» - 45000 - Orléans
Tél . : 02 38 78 76 76 - agence.urbanisme@TOPOS-urba.org



DÉVELOPPER DES RÉFLEXIONS PROSPECTIVES ET DES ANALYSES STRATÉGIQUES



C'est à partir de l'observation que l'on peut analyser les dynamiques qui façonnent le territoire. Les données et les indicateurs qui en résultent montrent les liens entre ces dynamiques et les actions collectives. De cette façon ils identifient les leviers d'action et certaines de leurs combinaisons. Grâce à ces travaux, une analyse stratégique se construit. Elle met en perspective les phénomènes, les actions qui les ont guidés ou influencés. On en retire également ceux qui sont totalement indépendants. Voici, à grands traits, les premiers éléments qui composent une réflexion prospective dont la véracité ne peut exister qu'au travers d'une construction collective. Ces réflexions sont les points de départ de la définition de projets communs, dont la planification est l'une des premières expressions.

> LES ÉTUDES

Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) d'Orléans Métropole

ACCUEIL DES NOUVEAUX ELUS METROPOLITAINS DANS UN CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE

Une visite virtuelle pour comprendre et promouvoir le projet de territoire

TOPOS a accompagné Orléans Métropole pour la réalisation d'une visite virtuelle de territoire. C'est une première étape d'appropriation du projet de territoire par les nouveaux élus métropolitains.

« Redécouvrir le territoire métropolitain au travers de deux parcours de visite qui susciteront, des réflexions riches et intenses pour l'avenir du territoire. Ces deux parcours sont construits selon deux axes d'organisation retenus par le projet de territoire. Ils font tous deux références à la structure de la cité gallo-romaine : le cardo, orienté nord-sud, et le decumanus orienté est-ouest.

- Le «Decumanus Val de Loire», s'appuie sur le Val de Loire, axe naturel rassemblant les vals de Loire et du Loiret. Il fonde le socle naturel du projet et inscrit le territoire dans l'histoire au travers de sa valeur patrimoniale, culturelle et touristique.

Cet axe incarne aussi les enjeux de résilience et d'écologie par ce qu'il représente en termes de gestion des contraintes (hydrauliques, hydrologiques, risques naturels) et de services rendus aux populations (équilibres thermiques, espaces de respirations, espaces de loisirs, espaces nourriciers...). Il équilibre et organise durablement l'espace métropolitain en structurant l'offre économique, culturelle, touristique et de loisirs associée aux espaces de nature. Il est le pendant de l'axe Nord-Sud, vecteur d'un développement intense.

- Le «Cardo Nov'O» s'appuie sur la RD2020 et sur les ensembles naturels et urbains, économiques, résidentiels ou équipements qui le bordent. Il est porteur de l'intensité des fonctions métropolitaines et des grands projets qui contribuent au rayonnement et structurent le territoire : sites d'activité de pointe, grands équipements, projets structurants, centres administratifs, et espaces de respiration...

Plusieurs vidéos réalisées en novembre 2020 sont supports de la description du projet de territoire, déclinée sur les sites emblématiques de la métropole. Elles seront mises en ligne au printemps 2021 sur le site d'Orléans Métropole.

Dans l'intention première d'une visite physique de plusieurs sites métropolitains avec les élus métropolitains et communaux, des supports pédagogiques (kakémonos, descriptifs...) ont été réalisés pour servir de guide de visite. Dans l'espoir de la fin prochaine de la crise sanitaire, ces supports seront diffusés lors de futures rencontres sur la mise en œuvre du SCoT d'Orléans Métropole.

LE SCOT 2035, LA MISE EN ŒUVRE A COMMENCÉ

TOPOS accompagne Orléans Métropole pour un suivi de la mise en œuvre de son SCoT.

Le suivi repose sur :

- des éléments qualitatifs tels que la visite virtuelle comme cité précédemment, réalisée en 2020 et valorisable à partir de 2021, des animations à venir d'échanges et d'appropriations sur des réalités physiques :
 - visite d'opérations d'aménagement en référence au SCoT,
 - SCoT-PLUM métropole : mise en perspective,
 - SCoT et InterSCoT des territoires de l'Orléanais : mise en perspective ;
- des éléments quantitatifs tels que des indicateurs de suivi des effets du SCoT pour vérifier que les efforts engagés portent leurs fruits et que la direction empruntée par le territoire mène bien aux objectifs poursuivis ; la définition des indicateurs a commencé fin 2020 ;
- la mise à disposition d'outils disponibles sur les sites internet : en partenariat avec la widecodeshool (LAB'O), le développement d'une application internet permet la recherche des prescriptions applicables et inscrites au Document d'Orientations et d'Objectifs (opposable) en fonction de diverses thématiques. Il sera mis en ligne en 2021.

RESPONSABLE THÉMATIQUE/ÉQUIPE AGENCE



**Nadia ARBAOUI, Hervé OLLIVIER,
Camille BARD (apprentie)**



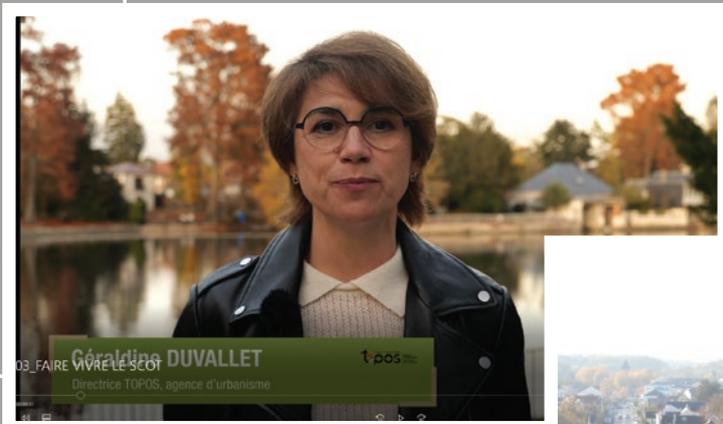
PARTENAIRES DES TRAVAUX

Orléans Métropole, wildcodeshool, LAB'O.



PRODUCTIONS

En coproduction avec les services d'Orléans Métropole : vidéos, Synthèse des deux axes structurants, carnet de voyage, présentation, kakémonos (consultable en 2021 sur le portail internet du SCoT d'Orléans Métropole).



> Extraits de la visite virtuelle réalisée en 2020



Horizons métropolitains

LE DÉVELOPPEMENT MÉTROPOLITAIN

La volonté politique de suivre les effets du projet métropolitain d'Orléans Métropole a donné lieu à une première publication. 180 indicateurs mesurent l'évolution de la métropole orléanaise dans son processus de métropolisation. Le millésime 2018 des indicateurs pose le T0 du projet.

Pourquoi mesurer le processus de métropolisation ?

Inscrire Orléans Métropole dans le concert des métropoles françaises et devenir « une métropole qui compte », tel était l'objectif poursuivi par le Projet Métropolitain voté en 2017. L'enjeu principal repose sur l'évaluation de son positionnement dans un processus de métropolisation, en adoptant le statut de métropole en 2017. Une métropole se caractérise par la présence de grandes fonctions. Elle concentre des fonctions de commandement, d'emplois, de services et de population qui lui confèrent un rôle moteur pour le territoire. Cette première publication « Horizons Métropolitains » s'attache à mesurer l'intensité de ces grandes fonctions sur le territoire orléonais.



PUBLICATION

https://www.TOPOS-urba.org/wp-content/uploads/2020/12/Indic_projet_OM_18122020.pdf

180 indicateurs multithématiques pour établir un portrait de territoire singulier

Une large batterie d'indicateurs apporte des éclairages sur le profil de la métropole orléanaise. Elle mesure aussi bien la qualité du cadre de vie de ses habitants, que les dynamiques économiques ou encore démographiques à l'œuvre. Entre rayonnement et proximité, l'ensemble de ces indicateurs met en lumière les capacités d'attractivité du territoire orléonais.

Parmi ces indicateurs, 45 précisent l'évolution de la trajectoire orléanaise dans le rang des 22 métropoles (auxquelles sont ajoutées la communauté urbaine d'Angers Loire Métropole et la communauté d'agglomération Amiens Métropole). En moyenne, Orléans Métropole occupe la 13^e place de ce classement.

Un projet à suivre sur le long terme

Le suivi du processus de métropolisation ne peut se réaliser que sur un temps long. Cette publication « Horizons Métropolitains » sera ainsi mise à jour tous les trois ans pour suivre les évolutions de la trajectoire orléanaise. Durant ce laps de temps, des études spécifiques sont envisagées, par exemple sur la caractérisation plus précise du profil de la métropole orléanaise, ses spécificités, ses forces, ses faiblesses, etc. TOPOS accompagnera également Orléans Métropole en 2021 dans l'actualisation de son Projet Métropolitain, au regard des enjeux locaux et nationaux de Transitions ancrés dans le projet politique.

RESPONSABLE THÉMATIQUE/ÉQUIPE AGENCE



Charlène KERHOAS,
Hervé OLLIVIER, Blandine
MAISON, Katsiaryna LIAUKOVA



PARTENAIRES DES TRAVAUX
Orléans Métropole, Insee.



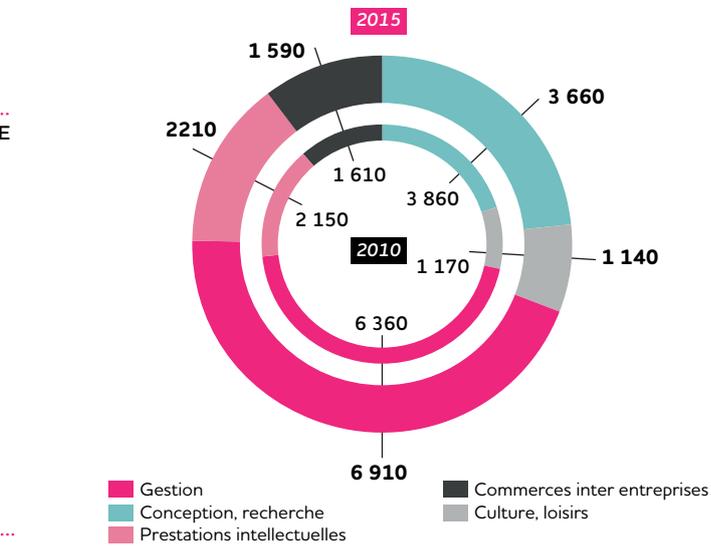
PRODUCTIONS

« Horizons Métropolitains »,
Panorama 2018 - TOPOS, Juillet 2020

15 500 EMPLOIS STRATÉGIQUES DANS LA MÉTROPOLE ORLÉANAISE

Évolution de l'emploi des cadres des 5 grandes fonctions métropolitaines (CFM) entre 2010 et 2015

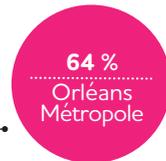
(Source : INSEE Analyses Centre-Val de Loire n°55, juillet 2019. ©Topos)



4 PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ
REPRÉSENTÉS SUR LE TERRITOIRE EN 2015

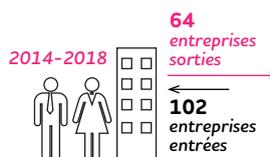
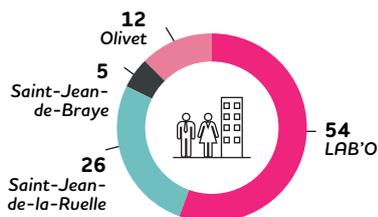
Entreprises créées entre 2012 et 2017

(Source : Insee REE, de 2012 à 2017. ©Topos)



Entreprises en pépinières

(Source : Orléans Pépinières, rapport moral et financier 2018. ©Topos)



64 entreprises sorties



*Nombre d'emplois créés dans les entreprises depuis qu'elles sont sorties des pépinières.

Études de prospective territoriale

MOBILITÉ DANS L'EST ORLÉANAIS : DU DIAGNOSTIC STRATEGIQUE AUX CONDITIONS DE REUSSITE

L'Est orléanais : des solutions de mobilité à conforter par des politiques d'aménagement du territoire en cohérence pour toutes les collectivités concernées.



TOPOS a animé en janvier 2020 un atelier de travail collectif associant les services de la Région Centre Val de Loire, d'Orléans Métropole et TTK, bureau d'études missionné par ces collectivités. L'objectif était de pouvoir hiérarchiser les éléments de diagnostic, relever les enjeux de structuration du territoire et poser les conditions de réussite d'une solution de mobilité structurante.

L'est orléanais est organisé autour de deux axes majeurs :

- l'**axe historique**, structuré par la RD960 et la voie ferrée, fédère un chapelet de polarités communales qui rassemblent habitat, services et équipements ;
- l'**axe contemporain**, formé par la RD2060 (tangentielle), dessert des axes nord-sud supports d'une économie récente de production et de logistique et de développement des communes situées en bordure.

Les travaux ont pointé les enjeux de structuration du territoire :

- organiser le territoire selon des ensembles de communes en tenant compte des projets d'infrastructures de contournement ;

- adapter le développement urbain des communes situées entre les deux axes structurants (Chécy/Châteauneuf) ;
- trouver des convergences dans le cœur métropolitain. Redessiner le maillage (infra et TC) du territoire.

Les conditions de réussite :

- un projet de territoire global et de sa desserte partagée par tous les acteurs ;
- un projet de mobilité qui s'appuie sur l'interdépendance des 2 infrastructures et sur les rôles des polarités qu'elles desservent ;
- le respect du socle territorial constitué par les espaces de nature, l'hydrologie, l'agriculture, le patrimoine... ;
- un projet qui se déploie sur une temporalité longue. Des actions qui marquent sa progression dans le temps ;
- des outils de mise en œuvre qui ancrent le projet dans la durée ;
- des politiques d'investissements dans le foncier, les infrastructures... qui traduisent les choix du projet de territoire ;
- une prospective du développement du territoire, des polarités qui le composent et des relations internes-externes qui les dynamisent.

TOPOS a produit une synthèse des enjeux et des conditions de réussite du projet pour les instances techniques de l'étude de TTK de février 2020. L'agence a accompagné le bureau d'études TTK dans les phases suivantes : fourniture de données socio démographiques, alertes sur les enjeux, objectifs de développement définis dans les différents SCoT. Elle a testé la répartition, dans la durée, de la population et des logements selon la hiérarchie des polarités. TOPOS a participé aux différents cotech organisés par la région Centre-Val de Loire de consolidation de la démarche en attendant la tenue du COPIL élus en charge du suivi de l'étude.

RESPONSABLE THÉMATIQUE/ÉQUIPE AGENCE



**Nadia ARBAOUI, Laurent FOUILLÉ,
Hervé OLLIVIER**



PARTENAIRES DES TRAVAUX

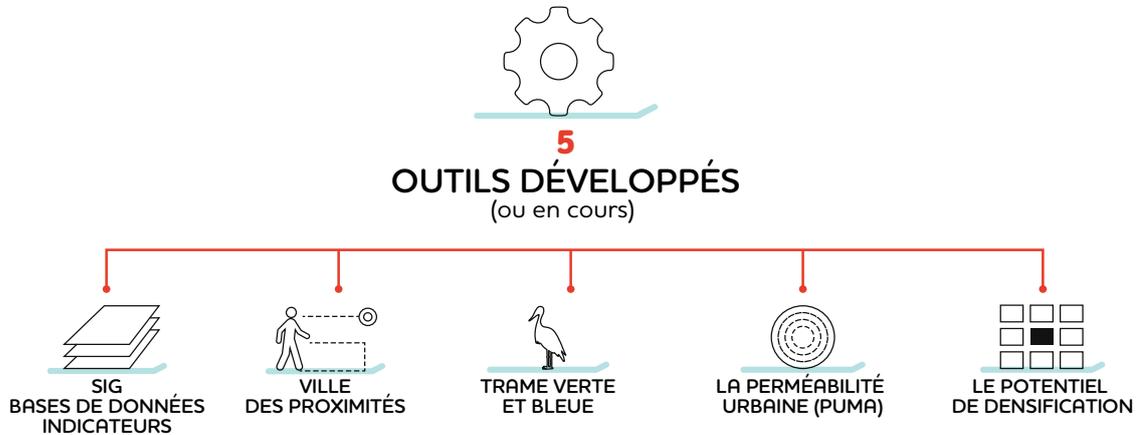
Région Centre-Val de Loire, Orléans Métropole



PRODUCTIONS

Synthèse sous forme de présentation PowerPoint.

> LES OUTILS EN COURS DE DÉVELOPPEMENT



OUTIL VILLE DES PROXIMITÉS

Ville du quart d'heure avant l'heure

Orléans à l'avant-garde de la proximité

2020 est aussi l'année de la « ville du quart d'heure ». En résonance avec l'actualité confinée, le concept développé par Carlos MORENO, Professeur à La Sorbonne Paris 1, a trouvé écho notamment à Paris et a été largement relayé par la presse mondiale. De nombreuses métropoles s'inscrivent désormais dans cette démarche. Concrètement, c'est exactement sur ce principe que TOPOS développe depuis 2015, l'outil ville des proximités.

Créé pour le SCoT d'Orléans Métropole, l'outil Ville des Proximités a été mis à jour en 2019. Il entre dans une phase de valorisation auprès de nos partenaires :

- La mise à jour du site web facilite la diffusion du Focus n°1 : « *La proximité, un quotidien facilité pour les habitants* », produit en 2019.
- L'ouverture du portail cartographique, permet d'expliquer par une application la construction de l'outil à l'aide d'une *storymap*, un support plus interactif. Le modèle s'y prête, car il procède par cumuls et croisements de couches successifs représentant la proximité à des services essentiels.
- Le forum des nouveaux élus tenu en novembre 2020 est l'occasion de leur présenter la ville des proximités.

Par ailleurs, des tests sont effectués pour étendre l'outil à l'échelle des territoires de l'Orléanais. À cette fin, TOPOS étudie les évolutions envisageables pour l'adapter aux besoins des populations. Un dialogue s'engage avec les collectivités partenaires pour ajuster la méthode à leurs besoins et à la réalité de la proximité dans des territoires moins denses.

RESPONSABLE THÉMATIQUE/ÉQUIPE AGENCE

 **Laurent FOUILLÉ, Amélie DOZIAS,**
Katsiaryna LIAUKOVA, Blandine
MAISON, Hervé OLLIVIER



PARTENAIRES DES TRAVAUX

Orléans Métropole, Université d'Orléans, DDT45



PRODUCTIONS

Focus, Storymap



POUR EN SAVOIR +

STORYMAPS «VILLE DES PROXIMITÉS» :
<https://storymaps.arcgis.com/stories/e6aa014944534eb7a34609e3006df290>

OUTIL TRAME VERTE ET BLEUE

Des premiers résultats encourageants, une modélisation qui progresse

Les premières cartographies de la Trame Verte et Bleue (TVB) sont réalisés fin 2020. Fondés sur la notion de perméabilité des milieux, les résultats dévoilent une partie du réseau écologique d'Orléans Métropole. Des grands ensembles boisés, à la Loire, des jardins privés, aux parcs urbains, cette modélisation caractérise finement le déplacement possible d'espèces représentatives de leurs milieux, leurs espaces de vie, les enjeux de connectivité à l'échelle de la métropole.

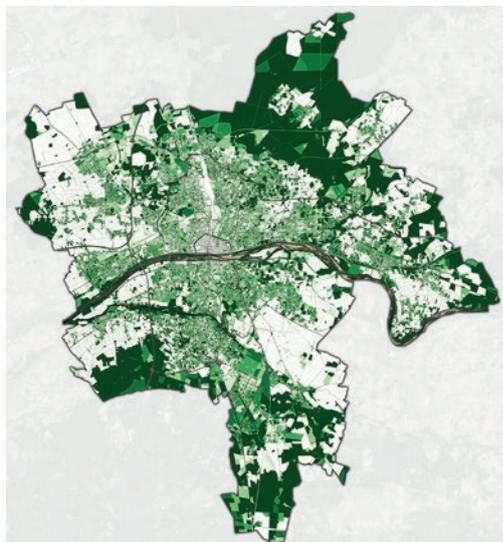
À la suite de la finalisation de la base de données de l'occupation du sol, socle pour les modélisations de la trame verte et bleue, TOPOS a modélisé deux premières sous-trames : les milieux boisés et les milieux humides et de cours d'eau, à l'échelle d'Orléans Métropole avec un tampon de 5 km, sur son contour. Cette étendue assure la cohérence inter-territoriale du réseau écologique et permet d'identifier des enjeux de connectivité, qui pourraient dépasser le périmètre de la métropole.

Pour chaque milieu, l'agence a retenu quatre espèces emblématiques et modélisé leur dispersion dans le paysage. Un important travail de recherche bibliographique et de collecte d'informations naturalistes sur les espèces a été fait en amont. Le but était de définir finement les réservoirs de biodiversité pour chaque espèce retenue, de connaître leurs distances de déplacement maximales.

Les premiers résultats sont encourageants et nécessitent d'être validés par des experts naturalistes.

Ces travaux de modélisation ont été étendus à la trame verte « urbaine ». Néanmoins, un constat a été fait sur le manque de données environnementales fines au sein du tissu urbain. Pour pallier ce manque de données, l'agence a développé en fin d'année une méthode d'extraction cartographique de la végétation en ville. Celle-ci est basée sur l'exploitation des photographies aériennes en infrarouge. Ce travail a permis d'élaborer une base de données de toute la végétation au sein du tissu urbain : la BD « Canopée ». Il pose les bases d'exploitations futures pour repérer les îlots de chaleur / fraîcheurs, préciser le suivi des effets du SCoT ou du PLUM sur la nature en milieu urbain.

> Le « cadastre vert » et la BD « Canopée » d'Orléans Métropole



RESPONSABLE THÉMATIQUE

Adrien PAGET



PARTENAIRES DES TRAVAUX

Orléans Métropole.



PRODUCTIONS

Cartographies des sous-trames boisées, humides et de cours d'eau, un nota bene sur l'outil TVB, un nota bene sur la cartographie de la végétation en ville, la BD Canopée et le cadastre vert.



METTRE EN MOUVEMENT LES FORCES DE RÉFLEXION



> CONSTRUIRE DES PARTENARIATS À L'ÉCHELLE DE L'INTERSCOT DES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS

PARTENARIAT

Enrichir le réseau partenarial par des partenariats d'études, interventions et expertises ponctuelles

Les partenariats s'ouvrent à l'appui du développement des travaux de TOPOS, ce qui enrichit les réflexions mutuelles, crée du lien et multiplie les forces pour agir.

TOPOS a ainsi été au cœur de projets et d'études conventionnés :

- Le programme de recherche POPSU Métropoles porté par les collectivités des territoires de l'Orléanais et le PUCA, sur le thème de la santé. TOPOS a participé à la production d'un premier cahier de réflexions «La métropole par la santé ? Coopérations dans les territoires de l'Orléanais».
- Le partenariat entre L'Insee et Orléans Métropole pour la production des indicateurs de suivi du projet métropolitain aboutissant à l'édition du rapport d'indicateurs «Horizons métropolitains».
- La participation avec les services de l'État aux commissions Écoquartier et CDNPS.

Par ailleurs, TOPOS participe à des événements locaux auprès de différents partenaires :

- Le réseau Oxygène porté par la région Centre-Val de Loire.
- Une intervention pour le CESER Centre-Val de Loire sur la métropolisation en décembre 2020, avec l'agence d'urbanisme de Tours (ATU).
- Des réflexions et partages d'expérience avec la Maison de l'Architecture pour une exposition sur le thème des mobilités.

Elle apporte son expertise à des études menées par des partenaires :

- Pour la région Centre-Val de Loire dans le cadre de son étude de solution de mobilité sur l'axe Orléans - Châteauneuf en réalisant un diagnostic prospectif.
- Aide aux services d'Orléans Métropole pour structurer le recensement de données sous la forme d'un observatoire relatif aux opérations d'aménagement, base d'une extension envisagée aux autres territoires.
- Dans les comités d'acteurs (COFIL, COTECH, ...) portant sur les politiques sectorielles d'Orléans Métropole (PLUM, PLH, PDU, PCAET, PAT) et le développement de ses outils (référentiel Ville Durable, portail open data, ...), les ateliers de diagnostic du PLUi des Portes de Sologne, la réflexion sur la reformulation du PADD du SCoT Loire Beauce.



Elle développe des synergies avec des partenaires pour l'alimentation du portail « open data » d'Orléans Métropole.

Elle fédère des acteurs sur des sujets d'actualité en vue de développer de la co-construction de points de vue notamment avec les services de l'État (DDT du Loiret) sur les nouveaux enjeux liés au ZAN (zéro artificialisation nette) et la notion de tache urbaine.

TOPOS reste à l'écoute des projets des partenaires en étant présente à de nombreuses manifestations auxquelles elle est invitée dans le cadre de l'élaboration de PLUi, de SCoT, et de conférences thématiques. Elle s'intègre également dans des réseaux locaux tels que l'ORT porté par la DREAL Centre-Val de Loire.

Par ailleurs, TOPOS a été retenue par le préfet du Loiret parmi les structures d'ingénierie publique, pouvant participer au développement des dispositifs notamment Petites Villes de Demain, programme national de l'État. TOPOS participe ainsi au comité local de cohésion territoriale (CLCT) mis en place en septembre 2020. Cette reconnaissance permettra à TOPOS de participer aux études auprès des communes retenues pour ce dispositif. L'agence pourra les accompagner dans la durée pour les opérations de revitalisation des territoires (ORT) qu'elles développeront en appui des chefs de projet recrutés à cet effet.

INTERSCOT DES TERRITOIRES DE L'ORLEANAIS

Vers le suivi de la mise en œuvre des SCOT

Le niveau d'avancement des SCoT permet d'engager la réflexion vers le suivi de la mise en œuvre. Les EPCI en charge des politiques de planification intègrent la réflexion.

Le programme triennal 2018-2021 a construit une relation de confiance entre les structures porteuses de SCoT sur les territoires de l'Orléanais. Quatre SCoT se sont élaborés depuis 2014, certains sont approuvés (SCoT Orléans Métropole en mai 2019, SCoT Forêt d'Orléans Loire Sologne en mars 2020), des SCoT de la communauté de communes des portes de Sologne et du PETR Loire Beauce sont arrêtés respectivement en septembre et octobre 2019.

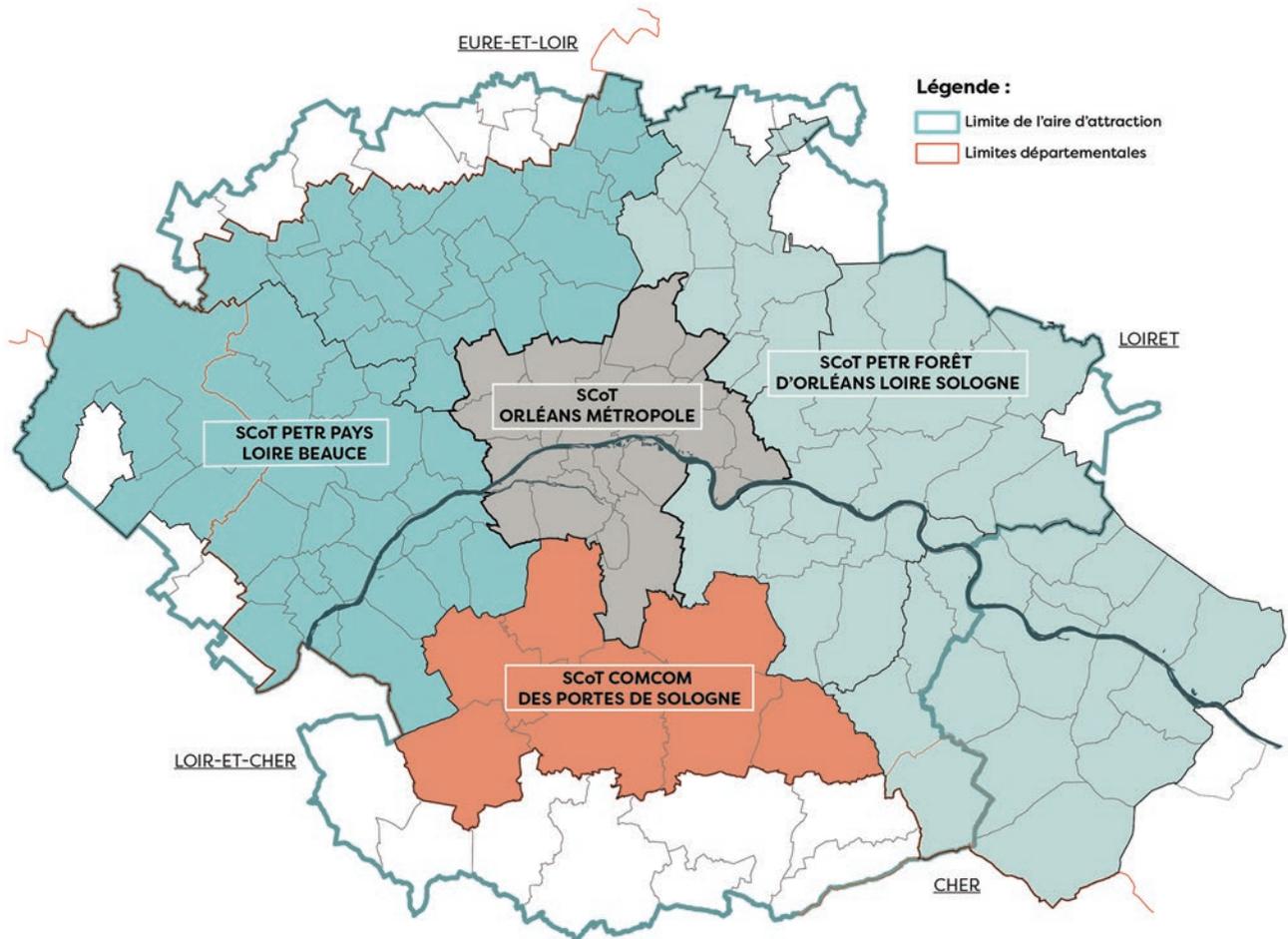
Des échanges réguliers associant PETR et EPCI permettent de partager les conditions de la mise en œuvre : réflexions vers l'élaboration d'un PLUi, approfondissement des questions de réappropriation de friches, identification de potentiels de densification, intégrer la notion de zéro artificialisation nette et de consommation d'espaces, taches urbaines... Avec la nouvelle gouvernance mise en place fin 2020 au sein des structures porteuses de SCoT, TOPOS proposera

de réinterroger les points de développement de connaissance et de partage d'enjeux de chacun de ces projets.

Début 2020, l'adhésion du PETR Loire Beauce à TOPOS permet ainsi à l'ensemble de ces structures d'être membre de l'agence et de disposer d'un espace commun d'échanges.

LES PÉRIMÈTRES DES 4 SCoT DES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS

TOPOS - 19/11/2020



CHEFS DE PROJET



Géraldine DUVALLET, Hervé OLLIVIER



PARTENAIRES DES TRAVAUX

PETR Loire-Beauce, PÉTR Forêt d'Orléans Loire Sologne, Communautés de communes qui les composent, CC des Portes de Sologne, Orléans Métropole.



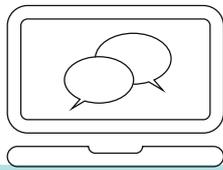
PRODUCTIONS

Note, support de réunions.

360°

DE LA COMMUNICATION DIGITALE EN 2020

La crise sanitaire a accéléré la transformation numérique des entreprises. Ainsi, la communication digitale s'est révélée être essentielle et très importante pour garder le contact, animer et informer son réseau. La stratégie digitale de TOPOS se compose de plusieurs éléments comme la refonte du site internet, la création du portail cartographique ou d'un espace adhérents, l'animation via des réseaux sociaux...



1

WEBINAIRES

La pandémie a accéléré le virage virtuel et les réunions ont connu une petite révolution : les visioconférences qui étaient minoritaires dans les agendas. Elles se sont imposées comme un outil majeur et assurant la continuité de l'activité.

Ainsi, TOPOS a pris en main les outils tels que TEAMS et ZOOM pour assurer le travail au quotidien en interne et maintenir des relations étroites avec ses partenaires.

Nouveauté

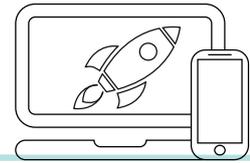


La collection des publications s'enrichit d'un nouveau format, le nota Bene.

Format de publication court (4 pages), il permet de produire une information au fil d'une étude en mettant en avant des objectifs d'études, méthodologies de travail. De contenus plus techniques que les FOCUS, Il trace l'avancée des études pour les techniciens des collectivités, des partenaires, autres agences d'urbanisme dans un objectif d'échanges d'expériences.

Deux Nota Bene sont publiés cette année, l'un sur les objectifs de l'observatoire des copropriétés et l'autre sur la mesure de l'action humaine sur son espace de vie.

2



SITE INTERNET

REFONTE EN AVRIL 2020

Dans l'envie constante de faciliter l'accès à l'information, TOPOS a repensé son site pour qu'il soit intuitif et pédagogique en proposant des contenus de choix. Le site internet est conçu pour présenter notre territoire, notre activité avec des informations utiles sur des sujets variés : la vie des observatoires, un aperçu des principaux projets et toute l'actualité de notre agence.



3

PORTAL CARTOGRAPHIQUE

OUVERTURE EN AVRIL 2020

Cet outil aux multiples facettes permet à nos partenaires d'accéder à des contenus interactifs. Ainsi, TOPOS y valorise ses outils, ses analyses, ses développements, ses chiffres clés à l'échelle des 126 communes de l'InterSCoT.

On y trouve :

- des applications interactives avec filtres et requêtes possibles ;
- des tableaux de bord dynamiques pourvus d'indicateurs, de dataviz et de graphiques ;
- des storymaps combinant des contenus multimédias divers (carte interactive, photo, vidéo, graphique..).



5
APPLICATIONS
DÉVELOPPÉES



3 346
VUES



3 OBSERVATOIRES
Équipements
Occupation du sol
Offre de soins



2 OUTILS
Ville des proximités
Territoires de l'Orléanais



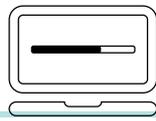
1 804
UTILISATEURS



52
PAGES RÉDIGÉES



21
PUBLICATIONS
MISES EN LIGNE



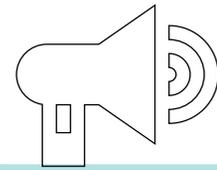
2
MISES À JOUR
EN MOYENNE/MOIS



4

ESPACE ADHÉRENTS

Depuis le mois de juin 2020, les membres de nos instances ont l'accès à un espace privé sur le site de l'agence. Ainsi, chaque membre dispose d'un compte pour consulter les documents mis à sa disposition (supports des instances notamment) ou recevoir une notification lorsqu'un nouveau document est mise en ligne.



6

RÉSEAUX SOCIAUX

1^{RE} PUBLICATION EN JUILLET 2020

Juillet 2020, la publication du premier post LinkedIn. Depuis, Topos alimente régulièrement cette page pour faire part à ses abonnés de nos interventions, nos nouvelles publications et partager de l'information en continu. Bref, échanger simplement sur la vie de l'agence d'urbanisme dans un réseau professionnel !



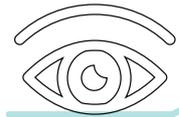
286
ABONNÉS



dont **47,29 %**
DE LA RÉGION
ORLÉANAISE

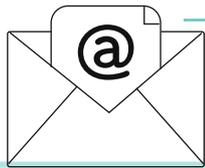


23
POSTS PUBLIÉS



660
VUES PAR PAGE
EN MOYENNE

5



NEWSLETTER

1^{ER} ENVOI EN AVRIL 2020

En avril 2020, TOPOS a choisi le format de Newsletter pour tenir informés ses partenaires des dernières actualités de l'agence et découvrir ses publications. Tous les 2 à 3 mois, nos abonnés reçoivent un condensé de l'actualité préparé soigneusement et spécialement pour eux. Une série d'article à ne pas manquer !



14 294
MAILS ENVOYÉS
incluant 16 campagnes



2 670
CONTACTS
ENREGISTRÉS



805
UTILISATEURS
ONT VISITÉ LE SITE



0,5 %
DÉSABONNEMENT
(taux faible)



**RESPONSABLE
THÉMATIQUE/ÉQUIPE**

**Katsiaryna LIAUKOVA, Amélie DOZIAS,
Géraldine DUVALLET**



PRODUCTIONS

Création des contenus, mise en ligne, exécution et suivi de projet.

PORTAIL CARTOGRAPHIQUE

Un outil cartographique public au service des partenaires

La refonte des bases de données réalisée en 2018-2019 a enclenché une dynamique et une volonté de partager les outils construits par l'agence. L'acquisition du logiciel ArcGis Online, en 2019, a permis en 2020 une ouverture vers une communication cartographique, d'indicateurs et d'analyses.

TOPOS, à partir de ses bases de données, souhaite donner accès à des applications cartographiques et d'analyses très communicantes et interactives.

L'agence a donc ouvert, le 10 avril 2020, son portail cartographique grâce à la solution ArcGis Online d'Esri. Cette solution est hébergée dans le cloud et donc disponible au public via un navigateur Internet :

PORTAIL CARTO

<https://TOPOS-urba.maps.arcgis.com/home/index.html>

Cet outil aux multiples facettes permet à nos partenaires d'accéder à des contenus interactifs. Il participe à la valorisation des outils, analyses, développements, chiffres clés produits par l'agence à l'échelle des 126 communes de l'InterSCoT. Il sera enrichi régulièrement des productions de TOPOS basées sur de l'information géographique.

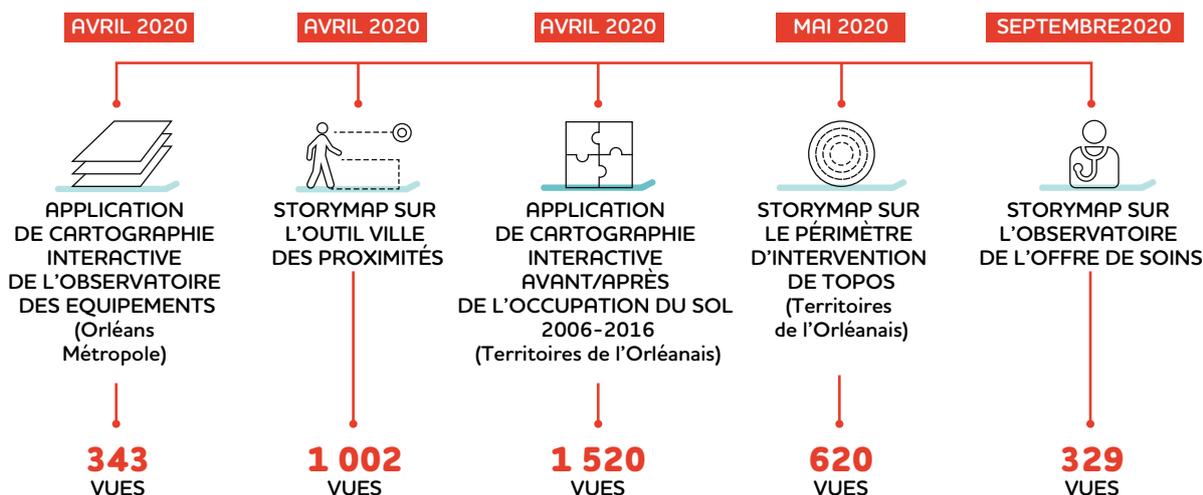
Pour mémoire, en 2019, l'agence a étudié cette solution en consultant d'autres sites développés, réalisant des essais de mise en page pour en présenter les principes en Bureau le 13 septembre 2019. Il est possible de créer :

- des cartes interactives avec filtres et requêtes possibles ;
- des tableaux de bord dynamiques pourvus d'indicateurs, de dataviz et de graphiques ;
- des storymaps combinant des contenus multimédias divers (carte interactive, photo, vidéo, graphique...).

Dans un objectif d'ouverture de ses données, TOPOS a commencé à travailler sur l'édition d'un portail Open Data. Il sera ouvert à tous et compatible avec celui d'Orléans Métropole. L'agence y déposera ses propres données, indicateurs et analyses pour en permettre la diffusion.

5

APPLICATIONS CRÉÉES EN 2020



RESPONSABLE THÉMATIQUE

Amélie DOZIAS



PRODUCTIONS

Portail cartographique : outils applicatifs, base de données, cartographies interactives, dataviz, tableaux.

> PARTICIPATION AU RÉSEAU FNAU

> Les agences d'urbanisme au 1^{er} août 2020

Les périmètres des 50 agences d'urbanisme

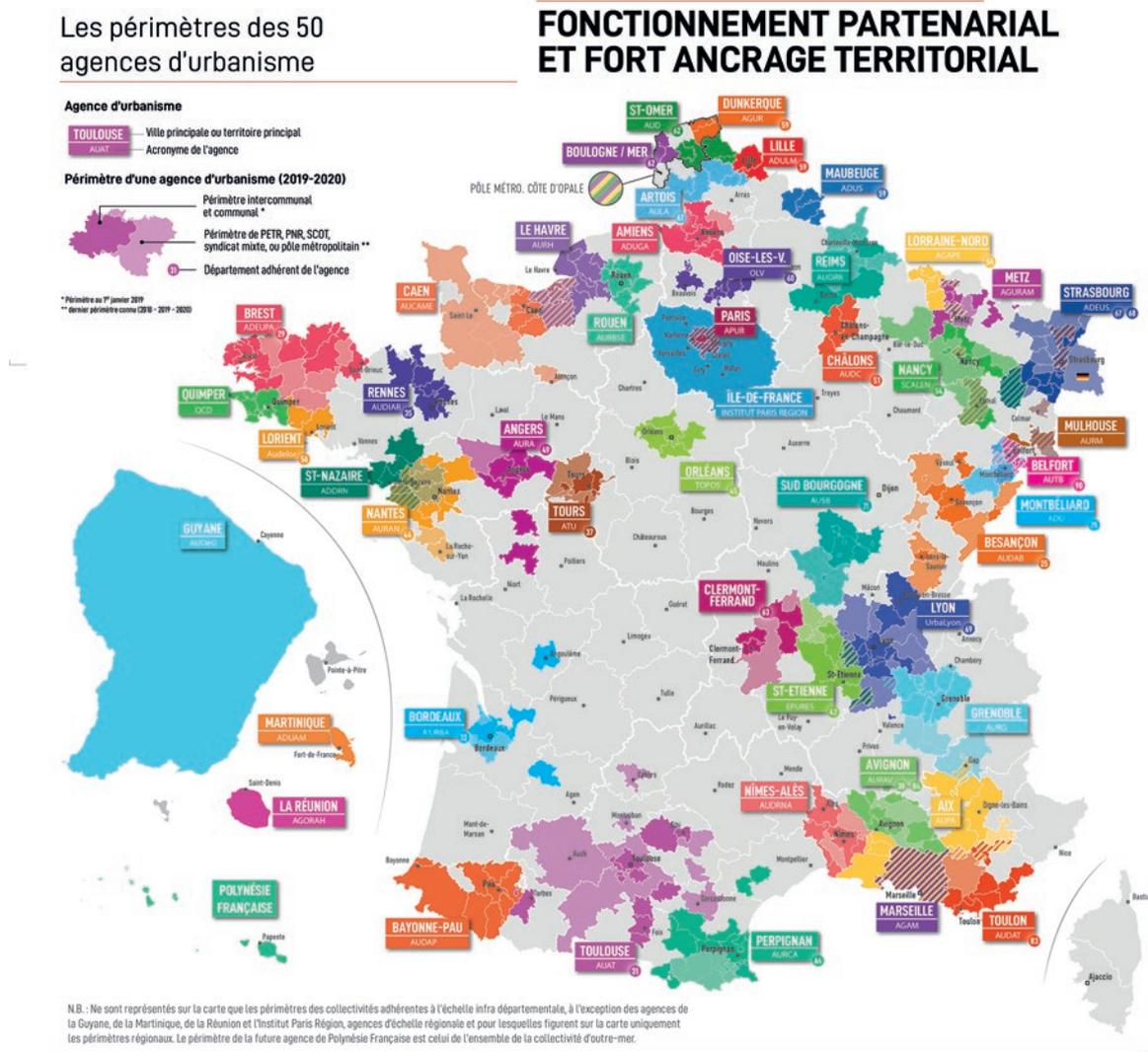
Agence d'urbanisme

TOULOUSE — Ville principale ou territoire principal
AUAU — Acronyme de l'agence

Périmètre d'une agence d'urbanisme (2019-2020)

— Périmètre intercommunal et communal *
— Périmètre de PETR, PNR, SCOT, syndicat mixte, ou pôle métropolitain **
— Département adhérent de l'agence

* Périmètre au 1^{er} janvier 2019
** dernier périmètre connu (2018 - 2019 - 2020)



LE RÉSEAU NATIONAL

Être adhérent à la FNAU

L'agence d'urbanisme des territoires de l'Orléanais est adhérente de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) qui regroupe une cinquantaine d'organismes publics d'étude et de réflexion sur l'aménagement et le développement des grandes agglomérations françaises.

La FNAU est une association d'élus qui offre un lieu privilégié de dialogue sur les questions urbaines. Elle prend position dans les grands débats nationaux et européens sur les politiques urbaines et l'avenir des villes.

Le réseau technique de la FNAU rassemble 1 500 professionnels de l'urbanisme, ancrés dans les réalités locales. La Fédération leur permet de disposer d'un espace de rencontre et d'un réseau d'échanges où ils peuvent « capitaliser » leurs savoirs, partager leurs expériences et se mobiliser sur des projets collectifs.



La FNAU développe des collections de publications avec le soutien de ses partenaires nationaux et des agences d'urbanisme. TOPOS a participé à la publication « Santé et Territoires » avec un **article sur le « SCOT d'Orléans Métropole : une approche systémique des déterminants de la santé »**, parue aux éditions Gallimard Alternatives.

PARTICIPATIONS AUX CLUBS THÉMATIQUES

S'inscrire dans le réseau des professionnels de la FNAU

Les « clubs » assurent un réseau professionnel auquel l'agence d'urbanisme est attachée afin d'enrichir son expertise, échanger sur des pratiques professionnelles, mettre en valeur ses propres productions et savoirs.

Malgré le contexte pandémique, les « clubs » ont su s'adapter et proposer à leur réseau des échanges en distanciel. 49 animateurs se sont mobilisés en 2020 pour faire vivre 18 clubs, soit 26 agences concernées. Un réseau intranet offre la possibilité de développer des « conversations » régulières sur les thèmes d'actualité.



NOTRE RÉSEAU

<https://www.topos-urba.org/la-fnau-pour-une-mise-en-reseau-des-agences-durbanisme/>

Amélie DOZIAS de l'agence co-amine le club géomatique de la FNAU depuis début 2018 avec 3 géomaticiens d'autres agences en France. Le club Géomatique rassemble les collaborateurs du réseau des agences d'urbanisme qui travaillent dans le domaine de l'information géographique et plus largement des systèmes d'information. Le club se réunit 4 fois par an (hors contexte sanitaire) pour traiter de sujets en lien avec les SIG : données accessibles, bonnes pratiques d'organisation et de stockage, méthodologies de traitements, de représentation, de diffusion et de partage (web notamment)... Le club organise également des formations gratuites assurées par des spécialistes du réseau, négocie des tarifs préférentiels auprès des éditeurs de logiciels et entretient des liens étroits avec les acteurs majeurs du SIG, en particulier le Cerema et l'IGN...

En 2020, tout le personnel de l'agence s'est impliqué dans les journées des clubs et les animations proposées.

En parfaite réactivité à la crise sanitaire, les clubs se sont organisés par visioconférence, permettant ainsi de conserver le lien entre les agences, voire même de permettre la participation de certaines agences éloignées du siège parisien !

Club Mobilité Réseau Express Métropolitain :
L. Fouillé (29/01/2020)

Club Éco sur les impacts COVID :
C. Kerhoas (05/06/2020)

Club Mobilité Aménagements temporaires :
L. Fouillé (05/06/2020)

InterClub Environnement/SIG :
A. Dozias, A. Paget (24/09/2020).

Club Habitat : H. Sergent (06/11/2020).

Interclub Eco/commerce sur la logistique de demain : C. Kerhoas (11/12/2020)

Club Mobilité Prospective Mobilité :
L. Fouillé (04/12/2020)

41^{ème} RENCONTRE DES AGENCES D'URBANISME

Explorons nos futurs (heureux)



Le réseau des agences d'urbanisme a souhaité faire de sa 41^{ème} rencontre un moment collectif de prospective participative pour explorer nos futurs au regard de ce que nous dit la crise sanitaire actuel des enjeux à relever et pour construire les territoires désirables de demain.

Ont été explorés et débattus : les formes possibles de la ville de demain ; le renouveau territorial par l'industrie ; la smartcity vs le lowtech ; les formes de commerces, de la mobilité ou encore l'avenir de l'objectif de zéro artificialisation... 12 ateliers qui ont porté un récit d'un futur (heureux ?).

Les 41^{ème} Rencontres des agences d'urbanisme a eu lieu le 1^{er} et le 2^e décembre 2020 dans un format totalement inédit ! Plus de 1 800 participants ont suivi tout ou partie de cette édition 100 % numérique. Les fils de discussions ont été extrêmement riches à défaut de pouvoir échanger autour d'un café comme à l'accoutumée.

Les actes de ces rencontres font l'objet du Hors série n°74 de la revue Urbanisme :

<https://urbanisme.aboshop.fr/common/product-article/260>

Les scénarios des douze ateliers, quant à eux, ont été transformés en balades sonores et diffusés sous forme de podcasts dès le mois de décembre 2020 et durant 6 mois.

Toute l'équipe de l'agence s'est connectée, dans tous les sens du terme, à ce temps de débats !



« Le rôle des agences est de créer du lien à partir de ces expériences, de la connaissance des territoires, en réunissant leurs acteurs et grâce au réseau de la Fnau d'aller plus loin »

Jean ROTTNER, président de la Région Grand Est et président de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (Fnau).



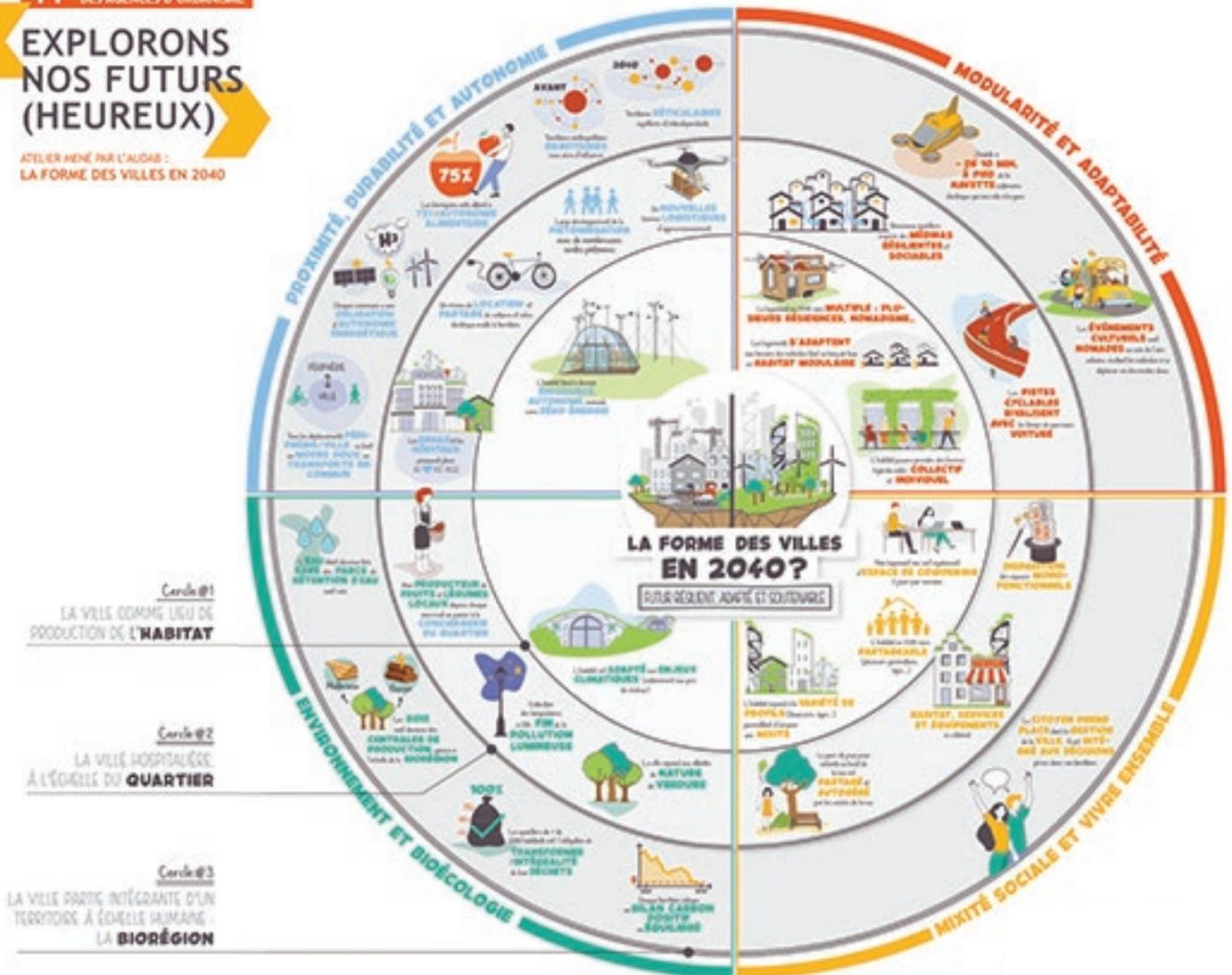
L'EXPLORATION DES FUTURS (HEUREUX) SE POURSUIT !

<http://www.fnau.org/fr/rencontre/41e-rencontre-a-brest/>

41^e RENCONTRE NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME

EXPLORONS NOS FUTURS (HEUREUX)

ATELIER MENÉ PAR L'ADAB : LA FORME DES VILLES EN 2040



« Partant du postulat qu'en 2040 la société française - et par extension européenne - sera fortement décarbonnée et résiliente, le thème de l'atelier a été décliné sous l'angle de trois fonctions urbaines distinctes :

- Qu'en sera-t-il de la ville comme lieu de production de l'habitat ? Quid des types d'habitats et de l'acte d'habiter ?
- Qu'en sera-t-il de la ville hospitalière ? Quid des formes urbaines, des espaces publics et du vivre ensemble ?

- Qu'en sera-t-il de la ville comme partie intégrante d'un territoire/d'une biorégion à l'échelle humaine ? Quid des futurs systèmes territoriaux et de la notion d'hinterland ?

Cette illustration offre une approche synoptique de l'ensemble des réflexions et propositions émises par le groupe de travail lors de l'atelier qui s'est déroulé en 3 temps entre septembre et octobre de cette année. »

FNAU, ADAB

RENOUVELLEMENT DES INSTANCES
EN NOVEMBRE 2020



UNE ORGANISATION AU SERVICE DU PROGRAMME PARTENARIAL

NOUVEAU MANDAT MUNICIPAL/ NOUVEAUX REPRÉSENTANTS À L'AGENCE



Les instances de fin 2020, ont permis d'accueillir les élus désignés par leur collectivité, membre de l'agence pour siéger dans les instances de TOPOS. M Jean-Vincent VALLIÈS, maire de Chécy et vice-président à Orléans Métropole en charge de l'Aménagement durable du territoire, planification urbaine et stratégie foncière est élu Président de TOPOS.

Le conseil d'administration du 23 novembre a élu son nouveau président, M Jean-Vincent VALLIÈS, maire de Chécy et vice-président à Orléans Métropole en charge de l'Aménagement durable du territoire, planification urbaine et stratégie foncière.

**« LA PRÉSIDENTE DE L'AGENCE
ME PERMET DE POURSUIVRE
UNE DE MES PASSIONS,
L'URBANISME ET L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE »**

« À la suite de 2 mandats en tant que trésorier à l'agence d'urbanisme, la présidence de l'agence me permet de poursuivre une de mes passions, l'urbanisme et l'aménagement du territoire.

L'agence d'urbanisme, telle que ses missions ont été redéfinies en 2016, est un atout afin de construire un dialogue interterritorial. Les nouveaux territoires adhérents permettent de l'instaurer sur le périmètre des territoires de l'Orléanais, l'aire d'attractivité pour nos habitants et usagers, un territoire de cohérence.

Topos se positionne donc comme une ressource pour les élus et partenaires, apporter des savoir-faire, animer le dialogue, faire émerger de l'intelligence collective, nous aider à prendre les bonnes orientations pour l'avenir.

Le bureau nouvellement constitué est représentatif de la diversité des communes et rend compte de la parité homme-femme, à laquelle je tiens. Nous aurons avec mes collègues administrateurs à cœur de proposer prochainement un programme partenarial 2021-2023 qui réponde aux enjeux de ces territoires, entre crise sanitaire et transition écologique à conduire. »

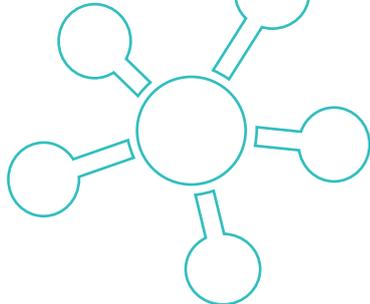
M VALLIÈS a remercié les administrateurs présents en 2014-2020 pour le travail accompli, et tout particulièrement M. Bruno MALINVERNO, ancien 1^{er} adjoint de Saint-Jean de Braye et vice-président de TOPOS pour son investissement dans la mobilisation des territoires à adhérer à la nouvelle agence TOPOS !



ACCUEIL DES NOUVEAUX ÉLUS

Apprendre à se connaître et identifier les capacités d'un outil dans lequel un nouvel élu représente sa collectivité, en période de confinement : un des challenges de l'année dans lequel toute l'équipe de l'agence s'est investie pour accueillir les nouveaux représentants à l'agence.

L'agence a proposé en format Webinaire un forum des nouveaux élus le 8 octobre 2020.



LE RENOUVELLEMENT DES INSTANCES EN NOVEMBRE 2020

> LES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'ÉTAT

- Le Préfet de la Région Centre,
Préfet du Loiret : *M. Pierre POUËSSEL*
- Le Directeur de la Direction Départementale
des Territoires du Loiret : *M. Christophe HUSS*
- Le Directeur Régional de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement du
Centre : *M. Hervé BRULE*
- Le Chef du service territorial de l'Architecture
et du Patrimoine du Loiret : *M. Pascal PARRAS*

ORLÉANS MÉTROPOLE

- Boigny-sur-Bionne : *M. Luc MILLIAT*
- Bou : *M. Bruno COEUR*
- Chanteau : *M. Gilles PRONO*
- La Chapelle-Saint-Mesmin :
M. Vincent DEVAILLY
- Chécy : *M. Jean-Yves CHALAYE*
- Combleux : *M. Francis TRIQUET*
- Fleury-les-Aubrais :
M. Bruno LACROIX
- Ingré : *M. Christian DUMAS*
- Mardié : *Mme Clémentine
CAILLETEAU-CRUCY*
- Marigny-les-Usages :
M. Philippe BEAUMONT
- Olivet : *M. Matthieu SCHLESINGER*
- Orléans : *M. Pascal TEBIBEL –
Mme Florence CARRE - M. C-E LEMAIGNEN*
- Ormes : *M. Alain TOUCHARD*
- Saint-Cyr-en-Val : *M. Vincent MICHAUT*
- Saint-Denis-en-Val :
Mme Marie-Philippe LUBET
- Saint-Hilaire-Saint-Mesmin :
M. Stéphane CHOUIN
- Saint-Jean-de-Braye : *M. Franck FRADIN*
- Saint-Jean-de-la-Ruelle :
M. Marceau VILLARET
- Saint-Jean-le-Blanc :
Mme Françoise GRIVOTET
- Saint-Pryvé-Saint-Mesmin :
M. Thierry COUSIN
- Saran : *Mme Maryvonne HAUTIN*
- Semoy : *M. Laurent BAUDE*

LES COMMUNES ADHÉRENTES À ORLÉANS MÉTROPOLE

- Boigny-sur-Bionne : *M. Thierry POINTET*
- Bou : *M. François ESTEBAN*
- Chanteau : *M. Jean-Philippe RISSET*
- La Chapelle-Saint-Mesmin :
M. Patrice DAVID
- Chécy : *M. Jean-Vincent VALLIÈS*
- Combleux : *M. Frédéric MORLAT*
- Fleury-les-Aubrais :
Mme Carole CANETTE
- Ingré : *M. Claude FLEURY*
- Mardié : *M. Alain TRUMTEL*
- Marigny-les-Usages :
M. Hervé MARGOT
- Olivet : *M. Michel LECLERCQ*
- Orléans : *Mme Béatrice BARRUEL –
Mme Laurence CORNAIRE - M. Luc NANTIER*
- Ormes : *M. Robert JEULIN*
- Saint-Cyr-en-Val : *Mme Juliette BOURDIN*
- Saint-Denis-en-Val : *M. Denis JAVOY*
- Saint-Hilaire-Saint-Mesmin :
M. Daniel BIZEAU
- Saint-Jean-de-Braye : *Mme Brigitte JALLET*
- Saint-Jean-de-la-Ruelle :
M. Pascal LAVAL
- Saint-Jean-le-Blanc :
M. François GRISON
- Saint-Pryvé-Saint-Mesmin : *Mme Min CHEN*
- Saran : *M. Julien BADONI*
- Semoy : *M. Hervé LETOURNEAU*

DÉPARTEMENT DU LOIRET

- Conseil Départemental du Loiret :
Mme Nathalie KERRIEN

LES CHAMBRES CONSULAIRES

- Chambre de Commerce et d'Industrie
(titulaire représentante) :
Mme Marie-Anne LINGARD
- Chambre de Métiers (Président) :
M. Gérard GAUTIER
- Chambre d'Agriculture (Président) :
M. Jean-Marie FORTIN

L'UNIVERSITÉ

- *M. Ary BRUAND*, Président.

MEMBRES ADHÉRENTS AU TITRE DU 1^{er} COLLÈGE

- Communauté de Communes des Portes de Sologne : *M. Jean-Paul ROCHE*
- Communauté de Communes des Terres du Val de Loire : *M. Jean-Pierre DURAND*
- Communauté de Communes des Loges : *M. David DUPUIS*
- Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine : *M. Thierry BRACQUEMOND*

MEMBRES ADHÉRENTS AU TITRE DU 2^e COLLÈGE

- LOGEM LOIRET : *M. Olivier PASQUET*
- VALLOGIS : *M. Vincent HENNERON*
- USH de la Région Centre :
Mme Hélène QUENOUILLE
- Maison de l'Architecture du Centre :
M. Yves-Marie BOHEC
- Mission Val de Loire : *M. Bruno MARMIROLI*
- PETR Pays Loire Beauce :
M. Frédéric CUILLERIER
- PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne :
M. Philippe VACHER

MEMBRES À TITRE CONSULTATIF (DÉLÉGUÉS DU CONSEIL ASSOCIATIF)

- Agence Régionale de Santé :
M. Christophe CORBEL
- C.D.O.S. : *M. Alain BOYER*
- Caisse des Dépôts et Consignations :
Mme S. MOSNIER
- Centre des Jeunes Dirigeants d'entreprises :
M. Stéphane HERNANDEZ
- Fédération du Bâtiment du Loiret :
Mme Aline MERIAU
- Jeune chambre économique :
M. Yann DROUIN
- Loiret Nature Environnement :
Mme Marie-Paule LAGASQUIE
- Scène nationale d'Orléans :
M. François-Xavier HEUVILLE
- Union des Professions Libérales :
M. Michel L'HEUDÉ
- Université d'Orléans :
M. Pierre ALLORANT
- Vitrites d'Orléans :
M. Stephan LABASSE
- Société Archéologique et Historique de l'Orléanais :
M. Michel LERUDE

- Ligue Contre la Violence Routière :
M. Gérard PETIN

PERSONNES QUALIFIÉES

- *M. Bertrand LANGLET*, Directeur Général des Services d'Orléans Métropole
- *M. Bruno MALINVERNO*
- *M. Dominique BILLEREAU*, Commissaire aux comptes

> LES MEMBRES DU BUREAU

PRÉSIDENT

- *Monsieur Jean-Vincent VALLIÈS*
(succédant à *M. Olivier CARRÉ*,
par décision du CA du 23/11/2020)

1^{re} VICE-PRÉSIDENTE

- *Madame Carole CANETTE*

2^e VICE-PRÉSIDENTE

- *Madame Béatrice BARRUEL*

SECRÉTAIRE

- *Monsieur Luc MILLIAT*

TRÉSORIER

- *Monsieur Laurent BAUDE*

TRÉSORIER ADJOINTE

- *Madame Brigitte JALLET*

1^{ère} DÉLÉGUÉE

- *Madame Laurence CORNAIRE*

2^e DÉLÉGUÉ

- *Monsieur Michel LECLERCQ*

DIRECTEUR DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DU LOIRET

- *Monsieur Christophe HUSS*

DIRECTEUR RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT DU CENTRE

- *Monsieur Hervé BRULE*

TITULAIRE REPRÉSENTANTE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU LOIRET

- *Madame Marie-Anne LINGARD*

PERSONNES QUALIFIÉES

- *M. Bertrand LANGLET*, Directeur Général des Services d'Orléans Métropole
- *M. Bruno MALINVERNO*

> LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'ÉTAT

- Directeur de la Direction Départementale des Territoires du Loiret : *M. Christophe HUSS*
- Le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Centre : *M. Hervé BRULE*

ORLÉANS MÉTROPOLE

- 2 Délégués : *M. Laurent BAUDE et M. Luc MILLIAT*

LES COMMUNES ADHÉRENTES À ORLÉANS MÉTROPOLE

- Boigny-sur-Bionne : *M. Thierry POINTET*
- Bou : *M. François ESTEBAN*
- Chanteau : *M. Jean-Philippe RISSET*
- La Chapelle-Saint-Mesmin : *M. Patrice DAVID*
- Chécy : *M. Jean-Vincent VALLIÈS*
- Combleux : *M. Frédéric MORLAT*
- Fleury-les-Aubrais : *Mme Carole CANETTE*
- Ingré : *M. Claude FLEURY*
- Mardié : *M. Alain TRUMTEL*
- Marigny-les-Usages : *M. Hervé MARGOT*
- Olivet : *M. Michel LECLERCQ*
- Orléans : *Mme Béatrice BARRUEL – Mme Laurence CORNAIRE - M. Luc NANTIER*
- Ormes : *M. Robert JEULIN*
- Saint-Cyr-en-Val : *Mme Juliette BOURDIN*
- Saint-Denis-en-Val : *M. Denis JAVOY*
- Saint-Hilaire-Saint-Mesmin : *M. Daniel BIZEAU*
- Saint-Jean-de-Braye : *Mme Brigitte JALLET*
- Saint-Jean-de-la-Ruelle : *M. Pascal LAVAL*
- Saint-Jean-le-Blanc : *M. François GRISON*
- Saint-Pryvé-Saint-Mesmin : *Mme Min CHEN*
- Saran : *M. Julien BADONI*
- Semoy : *M. Hervé LETOURNEAU*

DÉPARTEMENT DU LOIRET

- Conseil Départemental du Loiret : *Mme Nathalie KERRIEN*

LES CHAMBRES CONSULAIRES

- Chambre de Commerce et d'Industrie (titulaire représentante) : *Mme Marie-Anne LINGARD*

MEMBRES ADHÉRENTS AU TITRE DU 1^{er} COLLÈGE

- Communauté de Communes des Portes de Sologne : *M. Jean-Paul ROCHE*

MEMBRES ADHÉRENTS AU TITRE DU 2^e COLLÈGE

- PÉTR Pays Loire Beauce : *M. Frédéric CUIILLERIER*

PERSONNES QUALIFIÉES

- *M. Bertrand LANGLET*, Directeur Général des Services d'Orléans Métropole
- *M. Bruno MALINVERNO*

> LES SEANCES EN 2020

<p>BUREAU DU 31/01/2020</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Bilan de mandat, débats et recommandations – Proposition Programme de travail 2020 – Point financier (arrêt des comptes 2019 / proposition de budget 2020) – Questions diverses
<p>BUREAU 17/12/2020</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Observation / Outil / Études / Prospective <ul style="list-style-type: none"> - Dans le fond, on parle de quoi ? - Des exemples de production récents... - L'animation - Et pour 2021-2023... – Construire un récit commun de l'identité des Territoires de l'Orléanais ? – Les fondations d'un projet : les développements du programme partenarial 2018-2020 <ul style="list-style-type: none"> - Budget 2020-2021 – Atterrissage 2020 – Prévisionnel 2021 - Arbitrages <ul style="list-style-type: none"> - Point d'infos - Questions diverses
<p>CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 09/03/2020</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Partenariat <ul style="list-style-type: none"> - Adhésion du PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne - Invité : M. VACHER Président du PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne – L'Observatoire Territorial du Logement Etudiant – AUAO/TOPOS : Rétrospective 2014-2020 – Rapport d'activités 2019 – Programme de travail 2020 – Budget prévisionnel 2020 – Invitation à l'Assemblée Générale (personnalités qualifiées) – Questions diverses
<p>CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23/12/2020</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Présentation de l'agence d'urbanisme – Gouvernance – Élections des membres du bureau – Le programme partenarial 2020 : point d'avancement – Point budgétaire 2020 – Conventions de partenariat – 41ème rencontre de la FNAU – Questions diverses
<p>ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 18/06/2020</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Partenariat – Site internet et portail cartographique – Rapport d'activité 2019 – Programme partenarial 2020 – Budget – Cotisation 2020 – Questions diverses
<p>ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 05/12/2020</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Présentation de l'agence – Gouvernance - Élections – Le programme partenarial – La FNAU – L'équipe



L'ÉQUIPE DE L'AGENCE

Au 31 décembre 2020, l'agence est composée d'une équipe pluridisciplinaire de 11 personnes regroupant des compétences multiples et complémentaires (urbanistes, ingénieurs, géographes, architectes, géomaticiens, graphiste...) pouvant répondre à différentes demandes des partenaires, dans le respect des missions exprimées dans le projet d'Agence en concordance avec l'article L.121-3 du code de l'urbanisme.

> MOUVEMENTS

– Départs :

Charlène PERRIER, chargée d'études « SGBDR/SIG » a quitté l'agence le 28/02/2020. Elle a été remplacée par *Blandine MAISON*, arrivée le 17/02/2020.

Pauline EVRARD, assistante d'étude, en charge de la photo-interprétation de la base occupation du sol, a quitté l'agence le 30/09/2020, à la fin de son CDD.

– Arrivée :



Blandine MAISON, chargée d'études « SGBDR/SIG » est arrivée à l'agence le 17/02/2020 en CDI.



Camille BARD, apprentie pour une durée d'un an est arrivée à l'agence le 19/10/2020. Elle accompagne Nadia ARBAOUI sur la définition des indicateurs de suivi pour les SCoT.



Clara BLONDEAU, apprentie pour une durée de 2 ans est arrivée à l'agence le 26/10/2020. Avec Charlène KERHOAS, elle développe l'observatoire de l'économie.

> POURSUIVRE LES ACTIONS DE FORMATION

En appui du développement du programme partenarial cadre et des nouvelles missions fixées, l'équipe de l'agence s'engage dans le développement de son expertise et l'adaptation aux nouvelles exigences.

Le programme de formation a été reporté partiellement, tenant compte des contraintes sanitaires. Les formations et accompagnements individuels sont complémentaires à la participation des salariés au réseau des clubs de la FNAU pour ses échanges professionnels.

– Formation-Savoir utiliser les fichiers fonciers - CEREMA

(3 jours, du 02/09 au 04/09/2020, 7 personnes)

Le CEREMA est intervenu sur Orléans à la demande de TOPOS pour proposer une formation commune aux salariés de l'agence et au personnel SIG d'Orléans Métropole. Au programme : prise de connaissance des fichiers, de leur potentiel d'exploitation et application par des exercices de requêtes SQL pour la définition de tri et d'indicateurs. Un moment d'échange convivial entre les deux structures.

– Exploitation des données DV3F-CEREMA

(1 jour, le 10/12/2020, 8 personnes)

Suite de la formation portée par le CEREMA sur les fichiers de valeurs foncières : présentation, potentiel d'exploitation, réalisée en distanciel. Les exercices d'application suivront en 2021.

– **-Visioconférences / webinaires**

Confinement et télétravail ont permis d'accéder à une panoplie très innovante de visioconférences et de webinaires proposée par divers acteurs, offre foisonnante, utilisée avec une impatience de partager la sidération, les premiers effets et les questionne-

ments que renvoie la crise sanitaire. Nouveau format, bien plus accessible depuis les quatre coins de la France, ces conférences et colloques en version numérique ont permis aux responsables thématiques de réaliser une veille professionnelle extrêmement riche.



LES ÉVOLUTIONS DES MOYENS TECHNIQUES

> APPRÉHENDER SIMPLEMENT LE RGPD

Comment faire d'une mise aux normes une opportunité ? La réglementation sur la gestion des données personnelles (RGPD) nous permet de s'arrêter sur nos modes de faire, nos procédures pour assurer la protection de vos données personnelles.

Gestionnaire de données multithématiques, TOPOS se doit de sécuriser également :

- sa position de partenaire ou de sous-traitant vis-à-vis des entités fournisseuses comme consommatrices de données ;
- ses données contre toute violation, interne comme externe ;
- Les données personnelles de ses salariés et partenaires, collectées notamment par les applications numériques (espace adhérent, newsletter, ...).

Accompagnée par un prestataire, l'agence a identifié par une matrice des risques l'ensemble des traitements de données réalisés (registre de traitements) et défini une feuille de route pour améliorer ses process. Mission réalisée en réseau avec les agences de la FNAU, une culture commune se développe sur la gestion de la donnée personnelle. En 2021, la mission se poursuit avec la mise en place d'un DPO externe et de la réalisation de notre feuille de route.



Géraldine DUVALLET
Directrice



Hervé OLLIVIER
Directeur des études & Directeur adjoint



Marianne FAUCARD
Assistance de direction



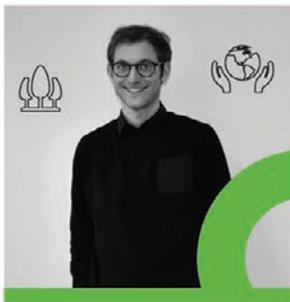
Katsiaryna LIAUKOVA
Communication & Graphiste



Charlène KERHOAS
Économie & Attractivité territoriale



Laurent FOUILLÉ
Mobilité & Société



Adrien PAGET
Environnement & Risques



Amélie DOZIAS
SIG & Bases de données



Nadia ARBAOUI
Stratégie & Prospective territoriale



Hélène SERGENT
Habitat & Populations



Blandine MAISON
DATA Géomatique



Clara Blondeau
Apprentie Observation économique



Camille BARD
Apprentie Indicateurs de suivi
du SCoT/InterSCoT



**AGENCE D'URBANISME
DES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS**

6 bis avenue Jean Zay – 45000 Orléans
tél. : 02 38 78 76 76
mail : agence.urbanisme@topos-urba.org

www.topos-urba.org
Date de publication : juin 2021

